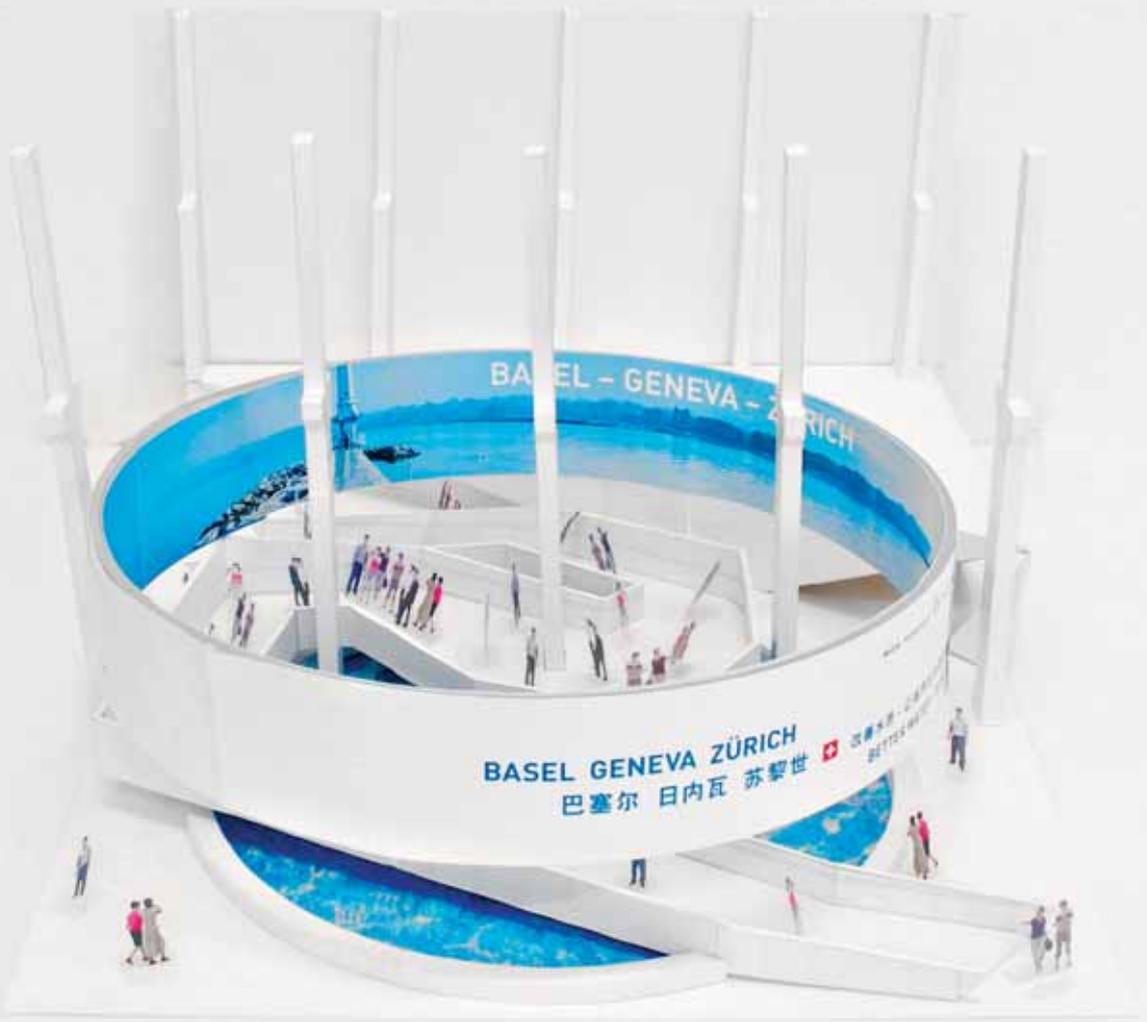


GENÈVE



À



MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE GENÈVE
N° 35
AVRIL 2010

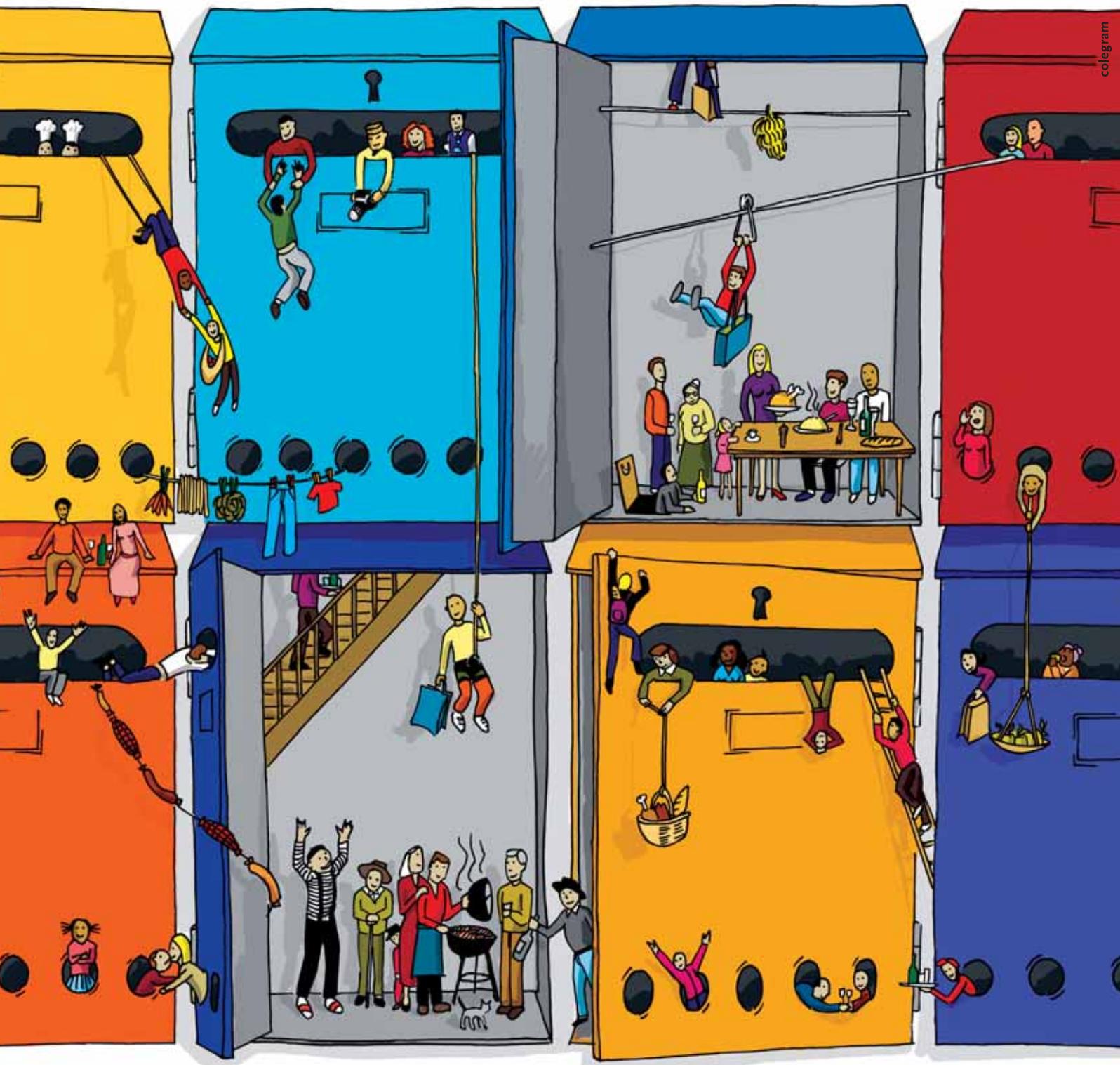
VILLE DE
GENÈVE

VIVRE

GE TAG UN TÉLÉPHONE PORTABLE TRANSFORMÉ EN GUIDE VIRTUEL [MANIFESTATION](#) LE FESTIVAL LIVRE ET PETITE ENFANCE [AUTORITÉS](#) ENTRETIEN AVEC RÉMY PAGANI [EXPOSITION UNIVERSELLE](#) RENDEZ-VOUS À SHANGHAI [DROITS HUMAINS](#) DES ATELIERS CITOYENS EN MAI [LOGEMENT](#) UNE AIDE POUR LES CONCIERGES [FINANCES](#) LES COMPTES 2009 [MOBILITÉ](#) À VÉLO OU À PIED: DÉCOUVREZ LA VILLE AUTREMENT [ESPACES PUBLICS](#) NOUVELLE BRIGADE DE CONTRÔLEURS DES MARCHÉS [SÉCURITÉ](#) LANCLEMENT DE LA NOUVELLE POLICE MUNICIPALE [SPORTS](#) TOUS À «LA MÉLÉE» À VESSY [SENIORS](#) L'ATELIER DES PEINTRES AUX MINOTERIES [EXPOSITION](#) L'ETHNOGRAPHE FAUBLÉE AU MEG [PATRIMOINE](#) LES VISITES DE PRINTEMPS À LA VILLA LA GRANGE

[MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE](#) LA VILLE SIGNE UNE CONVENTION AVEC LA FONDATION GANDUR POUR L'ART





la fête
des
voisins
Immeubles en fête

25 mai 2010
Genève
022 418 52 67
www.lafetedesvoisins.ch





SPECTACLES

Bâtiment des forces motrices

Place des Volontaires 2
Tél. 022 322 12 20

OPÉRA

La Calisto

Dramma per musica
de Pier Francesco Cavalli
● Jusqu'au 28 avril 2010

Grand Théâtre de Genève

Place Neuve
Tél. 022 418 31 30

OPÉRA

La Donna del Lago

Opéra Gioacchino Antonio Rossini
Orchestre de la Suisse Romande
● Du 4 mai au 12 juin 2010

Alice in Wonderland

Opéra de Unsuk Chin
Orchestre de la Suisse Romande
● Du 30 mai au 24 juin 2010

RECITAL

Patricia Petibon

Soprano
● 2 mai 2010

A G E N D A

SOMMAIRE

3 **AGENDA** notre sélection

6 **VILLE UTILE** adresses, web, chiffres clés, comment ça marche?

7 **ZOOM** festival, événement, manifestation

10 **PORTRAITS** Jean Stern et Valérie Pierrehumbert

14 **ENTRETIEN** questions à Rémy Pagani

16 **PAVILLON** Genève à l'Exposition universelle de Shanghai

18 **MAIRIE** images de Bosnie, d'Afrique et du Proche-Orient

20 **CONVENTIONS** des ateliers citoyens en mai

21 **AGENDA 21** comment une entreprise a bénéficié du soutien de la Fondetec

22 **LOGEMENT** une aide pour les concierges

23 **FINANCES** les comptes 2009 de la Ville

24 **CONSTRUCTION** les chantiers en cours

25 **MOBILITÉ** à vélo ou à pied : découvrez la ville autrement

26 **AMÉNAGEMENT** travaux exceptionnels au Nant-Cayla

27 **RESTAURATION** la BAA et le cabinet d'arts graphiques

28 **ESPACES PUBLICS** de nouveaux contrôleurs des marchés

29 **SÉCURITÉ** lancement de la nouvelle police municipale

30 **RETOUR EN IMAGES** événements au Palais Eynard

31 **SPORTS** tous à « La mêlée » à Vessy

32 **ENVIRONNEMENT** 2010, année mondiale de la biodiversité

33 **SENIORS** l'Atelier des peintres aux Minoteries

35 **MUSÉE** la Ville signe une convention avec la Fondation Gandur

36 **ANNIVERSAIRE** l'Exposition du siècle au MAH

37 **EXPOSITION** l'ethnographe Faublée au MEG

38 **EXPOSITION** in Situ, ex Situ au Jardin botanique

39 **PATRIMOINE** visites de printemps à la Villa La Grange

40 **CARTE BLANCHE** Fiami, dessinateur

41 **COLLECTIONS** les affiches de la Bibliothèque de Genève

42 **CONSEIL MUNICIPAL** les séances de janvier et février

Vivre à Genève
Magazine d'information
de la Ville de Genève
N°35 avril 2010
© Ville de Genève
Impression sur Cyclus Print mat recyclé

Rédaction
Philippe d'Espine
(rédacteur responsable)
Isabelle Burkhalter
Nicolas Foëx
Laurence Gagnebin
Jean-Charles Giroud
Zahi Haddad
Patrick Henry
Stéphane Herzog
Philippe Krebs
Matylda Levet-Hagmajer
Etienne Lezat
Véronique Lombard
David Matthey
Gaëtan Morel
Jean-Bernard Mottet
Yolanka Mounir
Manuelle Pasquali
Barbara Pillonel
Tobia Schnebli
Daniel Thurre
Virginie Todeschini
Marina Trayser
Cédric Waelti
Caroline Widmer
Dominique Wiedmer Graf

Direction générale de la Ville de Genève
Palais Eynard
Rue de la Croix-Rouge 4
1211 Genève 3
Tél. 022 418 29 00
vivreagenève@ville-ge.ch
www.ville-ge.ch/vivreagenève

Illustration de couverture
Le pavillon de Genève, Bâle et Zurich
à l'Exposition universelle de Shanghai

Images
Albertine
Atelier d'architecture Brodbeck-Roulet SA
Bontron & Co
Patrizia Cini
Claire Cuti
Arnaud Dubois Fresney
Alain Grandchamp, Nicole Zermatten /
Documentation photographique Ville de Genève
Jean-Marc Humm
Bettina Jacot-Descombes
Myriam Jung
Christian Lutz
Frank Mentha, MAH
Fabienne Muller
Michelle Price
Jean Revillard, Rezo.ch
Xavier Richer
Nicolas Robel
Service du génie civil

Conception
Les Ateliers du Nord / Werner Jeker

Réalisation
Assemblage / Sylvie Ravetti

Photolitho
Bombie

Impression
SRO-Kundig

Publicité
Publi Annonces SA
Rue Jacques-Grosselin 25
1227 Carouge
Tél. 022 308 68 78



Musée Ariana / Avenue de la Paix 10 / Tél. 022 418 54 50

La donation Clare van Beusekom-Hamburger

● Du 29 avril 2010 au 9 janvier 2011

La collection de Gustaaf Hamburger et son épouse a été offerte au musée en 2007 par leur fille Clare van Beusekom-Hamburger. Riche de plus de 160 faïences et porcelaines des XVI^e au XVIII^e siècles, elle est composée de majolique italienne, de faïence hollandaise, de porcelaine de Sèvres et de porcelaine chinoise d'exportation.



Musée d'art et d'histoire / Rue Charles-Galland 2 / Tél. 022 418 26 00

L'art et ses marchés

● Jusqu'au 29 août 2010

Cette exposition présente une sélection de peintures flamandes et hollandaises des XVII^e et XVIII^e siècles, qui ont fait l'objet d'un traitement de conservation et de restauration, et dont le catalogue raisonné paraît à la même occasion. Elle permet d'analyser un phénomène capital se développant dans les anciens Pays-Bas au cours de cette période: l'essor du marché de l'art.

A

G

E

N

D

A

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

Cabinet d'arts graphiques
du Musée d'art et d'histoire
Promenade du Pin 5
Tél. 022 418 27 70
Borderlines
Estampes, dessins et multiples
contemporains
● Jusqu'au 1^{er} août 2010

Conservatoire et
Jardin botaniques
Chemin de l'Impératrice 1
Tél. 022 418 51 00
In Situ, Ex Situ
● Du 4 mai au 17 octobre 2010

Espace Ami Lullin,
musée de la Bibliothèque
de Genève
Promenade des Bastions
Tél. 022 418 28 00
Tournez la page!
Albums photographiques du
Centre d'iconographie genevoise
● Jusqu'au 29 mai 2010

Institut et Musée Voltaire
Rue des Délices 25
Tél. 022 344 71 33
Voltaire et Catherine II
La Russie dans l'Europe
● Jusqu'au 9 octobre 2010

Musée Ariana
Avenue de la Paix 10
Tél. 022 418 54 50
La donation Clare van
Beusekom-Hamburger
Faïences et porcelaines
des XVI^e-XVIII^e siècles
● Du 29 avril 2010
au 9 janvier 2011

Musée d'art et d'histoire
Rue Charles-Galland 2
Tél. 022 418 26 00
L'art et ses marchés
La peinture flamande et hollan-
daise (XVII^e et XVIII^e siècles)
● Jusqu'au 29 août 2010

MEG Carl-Vogt
Musée d'ethnographie
de Genève
Bvd Carl-Vogt 65
Tél. 022 418 45 50
L'air du temps
● Jusqu'au 20 juin 2010

Le regard de Kannon
● Jusqu'au 20 juin 2010

A Madagascar
Photographies de Jacques
Faublée, 1938 -1941
● Du 30 avril au 20 juin 2010

MEG Conches
Musée d'ethnographie
de Genève
Chemin Calendrini 7
Tél. 022 346 01 25
Villa Sovietica
● Jusqu'au 20 juin 2010

Musée d'histoire des sciences
Villa Bartholoni
Rue de Lausanne 128
Tél. 022 418 50 60
Genève à la force de l'eau
Une histoire de l'exploitation
hydraulique à Genève
● Jusqu'au 10 Janvier 2011

Les matériaux de la science
● Du 12 mai 2010
au 28 février 2011

Muséum d'histoire naturelle
Route de Malagnou 1
Tél. 022 418 63 00
Rêveries minérales
● Jusqu'au 16 mai 2010

La vie sur la banquise
● Du 1^{er} au 27 juin 2010

Musée Rath
Place Neuve 1
Tél. 022 418 33 40
Voici un dessin suisse
(1990 - 2010)
● Jusqu'au 15 août 2010

Tournez la page! Albums photographiques du Centre d'iconographie genevoise

● Jusqu'au 29 mai 2010

Datant de la fin du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle, les albums présentés couvrent différents domaines : portraits, patrimoine privé ou urbain (démolitions, restaurations, grands travaux), archives industrielles, souvenirs historiques, etc. Œuvres de photographes célèbres (Boissonnas, Charnaux, Jullien) ou d'amateurs anonymes, ces pièces sont exposées pour la première fois.



Alpha, bêta, gamma... L'étude du grec à Genève

● Du 16 juin au 18 septembre 2010

Pourquoi le grec ancien est-il si présent à la Bibliothèque de Genève? D'où vient la collection de papyrus? Nées de la double influence de l'humanisme et de la Réforme, les études hellénistiques renouent dès le XVI^e siècle avec les grands textes classiques, et permettent l'approche de la Bible dans l'une de ses langues originales.



FESTIVALS & ÉVÉNEMENTS

La ville est à vous

Dans les quartiers
www.ville-ge.ch/culture/vav
● 15 mai - 18 septembre 2010

Mai en fanfare

www.ville-ge.ch/fanfars
● 17 - 31 mai 2010

Fête de la musique

En Ville de Genève
et dans les communes
www.fetedelamusique.ch
● 18-19-20 juin 2010

Droit de visite

Alexandre Chemetoff
Exposition au Forum Faubourg
● 12 mai - 2 juillet 2010

Villa La Grange

Visites de printemps
● 3 et 4 mai 2010
15h et 17h
Inscriptions du 26 au 28 avril
Tél. 022 418 82 57

Marché de printemps

Parc Galiffe
● 8 mai 2010

Jours de Fête

Aux Grottes
● 15 et 16 mai 2010

Fête des voisins

Immeubles en fête
www.lafetedesvoisins.ch
● 25 mai 2010

Festival Livre et petite enfance

Parc des Bastions
● 25 - 29 mai 2010

Conférences de quartier

A Saint-Gervais
● 17 mai 2010
Aux Grottes
● 2 juin 2010

Retrouvez la centaine de manifestations organisées annuellement à Genève sur le site www.ville-ge.ch/culture rubrique actualité culturelle

MANIFESTATIONS SPORTIVES

2e Championnat suisse Open 2010 de gymnastique acrobatique

Centre sportif du Bois-des-Frères
● 1^{er} - 2 mai 2010

Open d'athlétisme «A vos marques»

Centre sportif du Bout-du-Monde
● 1^{er} mai 2010

Hommage aux championnes et aux champions

Théâtre du Léman
● 4 mai 2010

41^e Tournoi International de Genève (badminton)

Centre sportif de la Queue d'Arve
● 7 - 9 mai 2010

6^e Genève Marathon

Quai du Mont-Blanc
● 8 mai 2010

Finale des championnats suisses de twirling bâton

Centre sportif du Bout-du-Monde
● 8 - 9 mai 2010

34^e Rencontres genevoises de natation

Piscine des Vernets
● 15 - 16 mai 2010

La Mêlée

Centre sportif de Vessy
● 19 mai 2010

12^e Fête de l'Espoir

Centre sportif du Bout-du-Monde
● 22 mai 2010

Journée cantonale du football des enfants de l'ACGF

Centre sportif du Bois-des-Frères
● 29 mai 2010

Bol d'Or

Lac Léman
● 12 - 13 juin 2010

Challenge 2010-épreuve de cyclisme

Dardagny
● 13 juin 2010

Tournoi national junior de beach tchoukball

Centre sportif de Vessy
● 27 juin 2010

Chiffres clés

102 En millions de francs, les investissements prévus par l'Aéroport international de Genève (AIG) en 2010, qui franchissent ainsi pour la première fois le seuil des 100 millions. L'AIG, qui a investi quelque 250 millions de francs au cours des trois dernières années pour la modernisation de son terminal T1+, lancera cette année le plus grand chantier de son histoire: la construction d'une aile «est» de 850 mètres de long, destinée à accueillir les vols long-courrier en assurant la fluidité, la sécurité et le confort des passagers.

-14 La sensation de froid ressentie bien malgré elle par la population genevoise au début du mois de mars, au moment où la bise s'est mise à souffler pendant plusieurs jours... interminables! L'explication des services météorologiques est limpide: le mercure peut bien afficher une température réelle de -5, mais ce délicieux vent du nord, au contact de la peau, est pourtant capable de nous l'abaisser d'une dizaine de degrés. Brrr...

66 195 Le nombre de titulaires d'un permis frontalier à la fin 2009 dans le canton de Genève, soit l'effectif le plus élevé observé à ce jour. Malgré le recul de l'activité économique, le nombre de personnes titulaires d'un permis frontalier est resté en légère hausse l'an dernier. Sur l'ensemble de l'année, une progression de 1 069 frontaliers est enregistrée, une augmentation bien moindre que celle constatée en 2008 (+ 4 496) et que celle observée durant les cinq années précédentes. Concentrant un quart des 214 570 frontaliers qui travaillent en Suisse, Genève est le canton qui en accueille le plus grand nombre.

Sur le web

Identité Si vous ne connaissez pas encore la nouvelle marque «Genève – un monde en soi», créée dans le but de développer la notoriété de Genève, de dynamiser son image auprès du public et de fédérer les acteurs qui contribuent à son développement et à sa promotion, cliquez sur www.geneve-unmondeensoi.ch. Vous jugerez par vous-mêmes l'impact de cette nouvelle marque, et vous pourrez même devenir l'un de ses partenaires.

Jeunesse Pendant les vacances d'été, plus de 120 camps, journées ou cours sont proposés aux enfants et aux jeunes de 4 à 17 ans par l'Office de la jeunesse et son service des loisirs. Nature, sport, culture ou science, le choix est vaste et propice à passer des vacances adaptées au tempérament de chacun, des petits enfants aux plus grands. Le programme complet des camps, journées et cours est disponible sur www.ge.ch/loisirs_jeunes.

Archives Le journal *Le Temps* vient d'achever la numérisation des collections complètes des trois prestigieux quotidiens dont il est l'héritier: le *Journal de Genève*, la *Gazette de Lausanne* et le *Nouveau Quotidien*. Chaque édition est mise gracieusement à la disposition du public à l'adresse www.letempsarchives.ch. Ce programme a été rendu possible grâce notamment au partenariat de la Bibliothèque nationale suisse, de la Bibliothèque de Genève et de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne.

V I L L E U N I V E R S I T A I R E

Adresses

Arcade d'information de la Ville de Genève
1, pont de la Machine
● Tél. 022 311 99 70

Alhambra (billetterie)
10, rue de la Rôtisserie
● Tél. 0800 418 418

Maison des arts du Grütli (billetterie)
16, rue du Général-Dufour
● Tél. 0800 418 418

Gérance immobilière municipale
5, rue de l'Hôtel-de-Ville
● Tél. 022 418 34 05

Voirie
10, rue François-Dussaud
● Tél. 0800 22 42 22

Service social
25, rue Dizerens
● Tél. 022 418 47 00

Service des ressources humaines
2, Cour de Saint-Pierre
● Tél. 022 418 24 50

Service de la sécurité et de l'espace publics
29, boulevard Helvétique
● Tél. 022 418 61 00

Office de l'état civil
37, rue de la Mairie
● Tél. 022 418 66 50

Arcade des pièces d'identité
8, rue du Nant
● Tél. 022 418 66 80

Bureau d'information petite enfance
8, rue du Cendrier
● Tél. 022 321 22 23

Pompes funèbres et cimetières
4, rue du Vieux-Marché
● Tél. 022 418 60 00

Service des sports
4, rue Hans-Wilsdorf
● Tél. 022 418 40 00

Cité seniors
28, rue Amat
62, rue de Lausanne
● Tél. 0800 18 19 20

Comment ça marche? La carte journalière CFF

La Ville de Genève dispose de 60 abonnements généraux CFF composés de 365 cartes journalières. Une carte permet de voyager en 2^e classe pendant toute la journée de validité, sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, y compris la plupart des réseaux de transports publics.

Précisons que cette offre est réservée aux habitantes et habitants de la Ville de Genève, que le prix de la carte est de 35 francs, qu'il est possible d'acheter à l'avance une ou plusieurs (jusqu'à quatre) cartes journalières pour la date de son choix et qu'on peut également acheter des cartes pour plusieurs (jusqu'à quatre) jours consécutifs.

Les cartes sont en vente directement à l'Arcade d'information municipale située au Pont de la Machine (une pièce attestant l'identité et le domicile est nécessaire).

● **Arcade d'information de la Ville de Genève**
1 Pont de la Machine
Tél. 022 311 99 70

Horaires: lundi de 12h à 17h30,
du mardi au vendredi de 9h à 17h30,
samedi de 10h à 16h30.

Ge Tag: un téléphone portable transformé en guide virtuel pour s'orienter à Genève



Un outil complet, à la fois interactif et facile à ranger dans une poche.

Arrivés dans une ville inconnue, les touristes se dirigent en général à travers les différents sites et monuments d'intérêt grâce aux panneaux signalétiques, en s'aidant d'une carte ou encore en suivant un guide. Il manquait à cette panoplie un outil complet, à la fois interactif et facile à ranger dans une poche. La Ville de Genève, à l'initiative du Conseiller administratif Pierre Maudet et avec la collaboration de la société arx iT, a créé Ge Tag.

Cette nouvelle application gratuite permettra d'obtenir des informations et des commentaires pertinents sur tous les types de lieu à Genève. Dans une logique de « sur mesure », cette application permettra également aux personnes détentrices d'un smartphone de se voir proposer des parcours guidés à travers la ville en fonction des thèmes qui les intéressent. Au fur et à mesure de leur progression et des commentaires qu'elles feront, d'autres lieux ou activités leur seront suggérés.

Ge Tag fonctionne sur la base de tags virtuels, une sorte de Post-Its numériques consultables et éditables depuis un dispositif mobile capable de déterminer une position géographique. Ces tags peuvent être consultés sur une carte, mais aussi en réalité augmentée, où ils apparaissent en superposition à la vue de l'utilisateur. Un simple passage avec son téléphone devant le Jet d'eau et c'est une image en réalité augmentée qui apparaît avec un nombre important de commentaires et un lien sur Wikipédia.

Un système de confiance

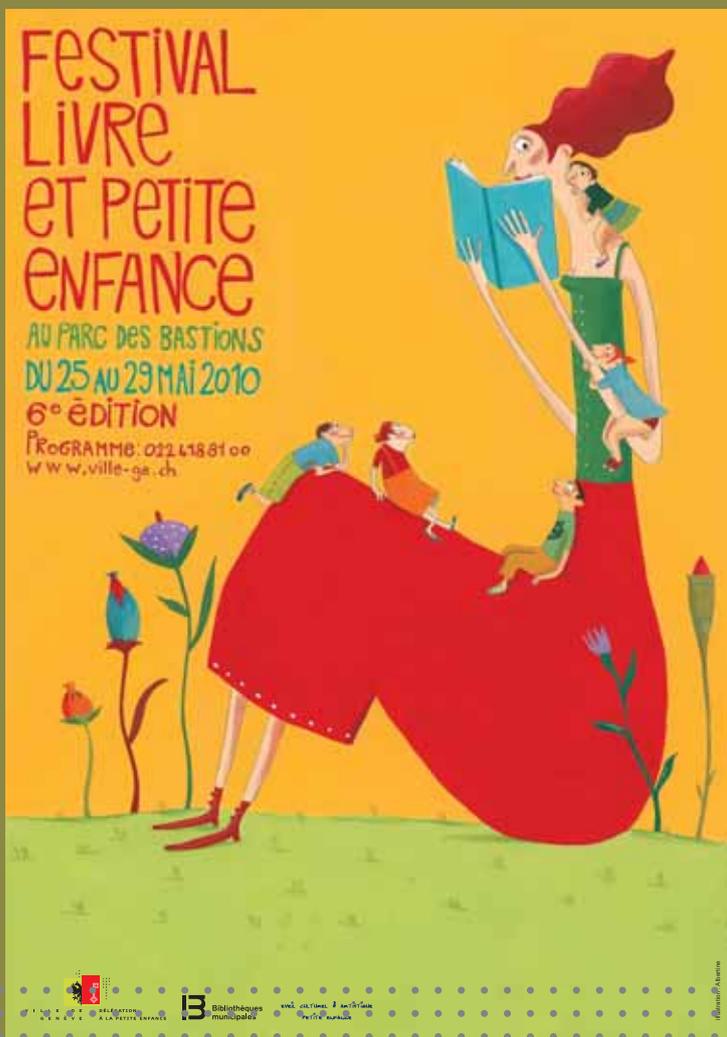
Contrairement à un système collaboratif classique, sur lequel se retrouvent des informations souvent de faible qualité et parfois obsolètes, Ge Tag permet de mettre en avant une solution unique au monde basée sur

un système de confiance. En effet, la société arx iT a développé un moteur de confiance électronique capable de gérer et de renseigner l'utilisateur sur la pertinence d'une information dans un contexte particulier.

Concrètement, les moteurs de confiance analysent les commentaires que les utilisateurs laissent sur les tags puis créent des communautés virtuelles de gens partageant les mêmes goûts et intérêts. Ainsi, plus un utilisateur participe au système, plus l'information qu'il reçoit en retour est pertinente. Un habitant ou un touriste peut ainsi être assuré de la qualité des commentaires qu'il retrouve sur Ge Tag dans sa quête pour un restaurant adapté à ses goûts. Basé sur un principe participatif, ce système tire son intérêt du fait que ce sont les personnes résidentes à Genève qui constitueront une bonne partie de la base de données. Au-delà des aspects touristiques, il pourra y avoir des informations culturelles, gastronomiques, les horaires TPG, du guidage cartographique, etc.

En deux phases

La première phase du projet a été développée grâce au soutien de la Fondation pour le Tourisme et aux compétences de la Direction des Systèmes d'Information et de Communication de la Ville de Genève. La deuxième phase qui est sur le point d'aboutir et qui permettra de rendre l'outil entièrement fonctionnel, opérationnel et accessible à tous les détenteurs de I-Phones a été financée grâce à l'aide de la Fondation Hans Wilsdorf. L'application I-Phone sera disponible dès le mois de mai puis le projet sera étendu à tous les types de smartphones.



Z

O

O

M

Festival Livre et petite enfance : des histoires sous les arbres

Avec la 6^{ème} édition du Festival Livre et petite enfance qui se déroule du 25 au 29 mai prochain aux Bastions, les petits sont rassasiés d'histoires à écouter, à regarder, d'albums à découvrir, de livres à réaliser, de spectacles à vous laisser la bouche et l'imagination ouvertes. Et pour élargir son audience, le Festival n'a pas hésité à s'inviter dans les salles du Musée d'art et d'histoire, et à se prolonger le samedi par une matinée «croqu'livres» ouverte au public, avec histoires et tartines à déguster sans modération.

Tout au long de l'année, de nombreuses activités sont organisées dans les institutions de la petite enfance pour permettre aux petits de se familiariser avec l'expression orale et écrite, de développer curiosité, créativité et imaginaire autour du livre et des histoires. Pendant le Festival, c'est un florilège d'animations qui est proposé pour le grand bonheur des petits, des familles et du grand public. Voici quelques détails sur le programme du samedi, puisque c'est une nouveauté. Au Parc des Bastions, des conteurs

professionnels bercent les familles de lectures à voix haute. Il y en a pour les yeux et pour les oreilles sur la fameuse scène Mudhif, avec, notamment, Plume d'Or et l'Histoire de Babar : de quoi raviver quelques belles émotions ! Sans oublier les présentations de livres, les rencontres avec un illustrateur et « la forêt se livre » qui offre des coins de lecture sous les arbres.

Fabriquer un livre pour mieux l'approprier : il fallait y penser ! L'expérience tentée l'an dernier a rencontré un tel écho qu'elle sera reconduite cette année dans un atelier où les enfants bricolent un objet-livre avec des matériaux de récupération.

Le Musée d'art et d'histoire accueille un parcours à histoires qui permet aux petits et aux grands de visiter la vénérable institution, tout en écoutant, ici ou là, des histoires en lien avec la thématique de l'art.

Approprier l'univers du livre

Le Festival ne cache pas son ambition qui est

de permettre à tous les enfants d'approprier l'univers du livre dès leur plus jeune âge et de participer, ainsi, à réduire les inégalités d'accès à la culture. Il s'agit aussi, et c'est particulièrement réussi cette année, de vivifier la collaboration entre les réseaux d'acteurs publics et privés autour de cet objectif. Pour les professionnelles de la petite enfance, d'ailleurs, le Festival se prolonge avec une demi-journée de travail sur le thème du livre comme lien entre l'institution et la famille, comme lien entre l'art et l'enfant.

- **Festival Livre et petite enfance**
Du 25 au 29 mai 2010
Tél. 022 418 81 00



Chemetoff cherche à construire une esthétique singulière qui puise ses sources dans le monde environnant.

Alexandre Chemetoff & Associés « Droit de visite »

Alexandre Chemetoff est architecte, urbaniste, paysagiste. Au-delà de l'énoncé de ces trois titres, sa démarche ne cesse de croiser les disciplines en une seule, celle du projet. Il a choisi de pratiquer son activité d'une manière ouverte et libre, en refusant les limites et les frontières entre les disciplines.

Chemetoff couvre un champ que nombre d'architectes n'occupent plus désormais : celui de la ville, depuis la construction d'un mur à la réalisation d'un jardin ou au dessin d'un mobilier. Aux généralités et aux constructions abstraites, il préfère l'expression d'un point de vue rattaché à des actions concrètes. Se situant volontiers en marge des tendances dominantes, il cherche à construire une esthétique singulière qui puise ses sources dans le monde environnant.

Le projet est alors une manière de conduire une action, de regarder, d'écouter, d'engager un dialogue, de faire de la politique au sens que l'on donne à ce mot quand il concerne la vie de la cité, pour produire des lieux vivants et vivables, un environnement cultivé, qu'il soit clos et couvert ou à ciel ouvert.

Après l'exposition « Situations construites » qui s'est tenue à Bordeaux en 2009, la Ville de Genève, en partenariat avec la Maison de l'architecture (www.ma-ge.ch) présentent Alexandre Chemetoff & Associés « Droit de visite » au Forum Faubourg du 12 mai au 2 juillet 2010. L'exposition met

en lumière un travail en cours, des façons de faire, des attitudes de projet face à des situations à chaque fois différentes et particulières.

Comprendre son travail

Plutôt qu'une vision exhaustive de l'ensemble du travail de l'agence à travers des « images » des réalisations, il s'agit d'explorer des façons de développer des projets, une méthode de travail attentive au monde, soucieuse des contextes et d'une recherche de l'économie tant financière que constructive. Un propos accompagne un ensemble de photographies, de plans, de maquettes, de matériaux, d'échantillons, d'images de références, de livres, ... tout ce qui constitue l'environnement d'Alexandre Chemetoff et qui permet de comprendre son travail et sa position transverse par rapport aux disciplines.

Une conversation inaugurale aura lieu à la grande salle du Faubourg le 10 mai à 19h30 entre Alexandre Chemetoff et les visiteurs de ses projets qui ont participé au livre « Visites ». Merci de votre visite !

- **Alexandre Chemetoff & Associés « Droit de visite »**
Forum Faubourg / 6 rue des Terreaux du Temple
Du 12 mai au 2 juillet 2010
mercredi, vendredi, samedi 11h>18h / jeudi 11h>20h.
www.ma-ge.ch

Le plasticien Jean Stern, un homme de qualité

La plaine de Plainpalais est à nouveau au cœur du travail de Jean Stern.

Le plasticien Jean Stern aime à citer Robert Musil «Entre autres particularités dont peuvent se targuer les monuments, la plus frappante est, paradoxalement, qu'on ne les remarque pas». En effet, pour Jean Stern, la place de l'art dans la ville aujourd'hui ne peut plus ressortir au monumental.

C'est avec discrétion et écoute du contexte qu'il travaille. Son approche de l'art dans l'espace public ou dans un environnement bâti est attentive et cherche à entrer en résonance, à être en phase avec le contexte. Rendre perceptible ce qui est invisible, entrer en dialogue, faire naître une relation entre l'intervention et le passant ou le spectateur, mais de manière non brutale, non imposée, travailler avec des matériaux simples, fragiles, de récupération souvent, produire parfois des œuvres éphémères sont quelques-uns des fondamentaux de la démarche de Jean Stern. Celle-ci s'inscrit profondément dans le parcours du plasticien, que ce soit dans son travail personnel ou en tant qu'enseignant aux Beaux-Arts de Genève (désormais HEAD-Genève) ou encore comme médiateur, lorsqu'il faisait partie de la commission du Fonds municipal d'art contemporain.

Fil du Rhône, fleurissement de la Rade et Plainpalais

Pour le FMAC précisément, il a porté avec Valérie Muller le projet Le Fil du Rhône, qui vise à établir une continuité le long du fleuve et mettre en valeur les espaces qui le bordent. Pour Jean Stern, c'est cette création d'une relation organique entre art et aménagement urbain qui retient particulièrement son attention.

En 2001, Jean Stern et Josée Pitteloud conduisent une réflexion sur le fleurissement de la Rade. Là aussi, c'est un ensemble de lieux et

d'éléments qu'il fallait considérer et mettre en correspondance, sans rien ajouter, mais de façon à faire porter un autre regard sur ce site emblématique.

Réflexion sur un espace

Deux ans plus tard, en collaboration avec le compositeur Jacques Demierre et l'architecte Carlos Lopez, il propose une intervention sur la plaine de Plainpalais, Sons de la Plaine : une nouvelle fois, il s'agit d'une réflexion sur un espace, vaste et composé d'une multitude de strates. Il en résulte une composition sonore et visuelle, faisant entendre la « musique » du sous-sol et des circulations de surface et entrevoir un nouveau « mobilier urbain », cylindres de tôle galvanisée fixés dans les branches des arbres. La plaine de Plainpalais est à nouveau au cœur de son travail, mais cette fois en tant que responsable de ALPes. Ce programme d'études postgrade de la Haute école d'art et de design invite les jeunes artistes à étendre leur pratique et leur réflexion dans un champ plus large, et notamment l'espace public. De mars à fin juin, ils interviennent sur le chantier en cours, série d'actions intitulée PLAINE / OFF.

A noter que du 27 au 30 avril, ALPes sera au FMAC pour une exposition et une table ronde publique le 29 avril.

- Renseignements et programme des interventions disponibles sur <http://head.hesge.ch/alpes>

LES PLANS PIÉTONS, À LA DÉCOUVERTE DE LA VILLE ET DU CANTON

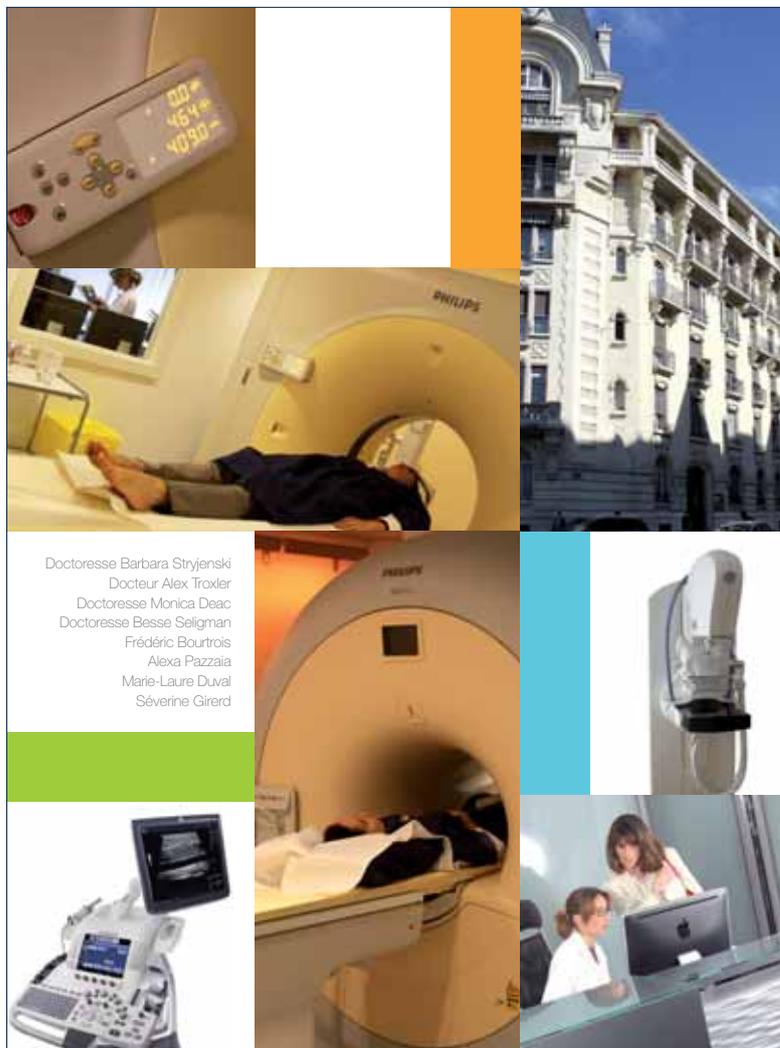
www.ville-ge.ch/plan-pietons



Le prochain

MAGAZINE

paraîtra en juin 2010



Doctoresse Barbara Stryjenski
Docteur Alex Troxler
Doctoresse Monica Deac
Doctoresse Besse Saligman
Frédéric Bourtois
Alexa Pazzala
Marie-Laure Duval
Séverine Girerd

medimage
imagerie
médicale

UN INSTITUT TOURNÉ VERS L'AVENIR

- CT 64 barrettes • IRM 1.5 Tesla
- Radiologie conventionnelle et dentaire numérisée
- Échographie • Mammographie digitalisée
- Imagerie cardiovasculaire non invasive
- Ostéodensitométrie • Archivage numérique

**Du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h**

1 route de Florissant 1206 GENEVE • Tél : +41 (0)22 347 25 47
• Fax : +41 (0)22 789 20 70 • Email : info@medimagesa.ch
• www.medimagesa.ch

ARCADE D'INFORMATION DE LA VILLE DE GENÈVE



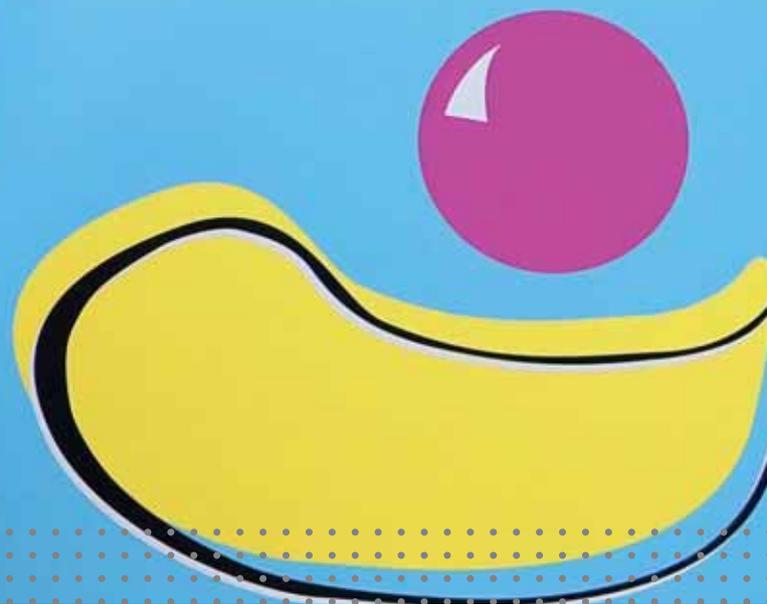
VILLE DE
GENÈVE

PONT DE LA MACHINE
TÉL. 022 311 99 70
LUNDI 12H-18H
MARDI-VENDREDI 9H-18H
SAMEDI 10H-17H
ARCADE.INFO@VILLE-GE.CH
WWW.VILLE-GE.CH

AMÉNAGEMENT
CULTURE
ÉVÉNEMENTS
LOISIRS
SOCIAL
SPORT



FÊTES DES
ÉCOLES
30 JUIN / 2 JUILLET 2010



Valérie Pierrehumbert : « J'ai un très bon souvenir de mes propres promotions, qui se retrouve sans doute dans le bleu tendre de mon affiche. »

Valérie Pierrehumbert, du bleu plein les Fêtes

L'ambition de Valérie Pierrehumbert est claire: réussir le CFC de graphisme, s'envoler à Londres pour un séjour linguistique et obtenir un sésame pour poursuivre sa formation dans une haute école d'art. Sans le savoir, le Service des écoles et institutions pour l'enfance de la Ville de Genève a peut-être donné un sacré coup de pouce à la carrière de la jeune élève de 3^e année du Centre de formation professionnelle Arts Appliqués (CFP AA). Son projet a été retenu pour le visuel des Fêtes des écoles 2010.

A son arrivée au Conseil administratif, Manuel Tornare a souhaité rebaptiser les « Promos ». C'est ainsi que la notion de Promotions disparaît au profit du titre « Fêtes des écoles » beaucoup plus en adéquation avec l'esprit de la manifestation. Le Service des écoles a complètement réinventé le concept et propose des fêtes pour tous les enfants, promus ou recalés, où l'on célèbre la fin d'une année scolaire, l'arrivée de l'été et le début des grandes vacances, avec des manèges et des animations pour les petits, et pour les plus

grands, des fêtes populaires dans les quartiers. Pour annoncer l'événement, le Service des écoles a mandaté le CFP Arts Appliqués. Guy Mérat, directeur du centre, se réjouit de cette heureuse initiative qui relance la collaboration entre ce service de la Ville de Genève et le CFP AA. C'est la classe de graphisme de 3^e année, sous la responsabilité de Lisa-Jeanne Leuch, maîtresse de classe, qui a travaillé à la création du visuel.

Beaucoup de plaisir

Toute la classe a participé avec enthousiasme et beaucoup de plaisir. « Nous sommes un groupe très soudé. L'atelier de graphisme est un lieu de complicité et d'amitié », souligne Valérie. « La compétition n'y a pas beaucoup de place. » Elle souligne le temps important qu'elle consacre aux travaux graphiques de l'atelier. L'atelier, « c'est comme un deuxième chez moi », déclare-t-elle. De ce fait, elle a dû réduire une partie de ses autres activités, artistiques, musique, théâtre. Vive, déterminée, Valérie est une bûcheuse. A l'approche des examens, elle sait que sa seule créativité

personnelle ne suffira pas car de nombreux aspects techniques sont encore à maîtriser.

Sur le thème du cirque

Sur le thème des Fêtes des écoles 2010, le cirque, elle a réfléchi de manière très intuitive et naturelle, par associations d'idées: du cirque au clown, du clown au nez rouge. « En plus, j'ai un très bon souvenir de mes propres promotions – le mot est lâché! – qui se retrouve sans doute dans le bleu tendre de mon affiche », un peu à l'image de la lumière qui brille au fond de ses yeux.

En tout état de cause, le projet de Valérie a séduit le jury. Sans paillette, ni flon flon, il évoque l'esprit des Fêtes. Il suggère en peu de mots, en peu de traits, en peu de teintes, les flots de couleurs, de cris, de joies et de larmes qui marquent chaque année ces Fêtes.

● Fêtes des écoles enfantines

Parc des Bastions, 30 juin 2010

Fêtes des écoles primaires

Parcs La Grange et Mon Repos, 2 juillet 2010

Rémy Pagani,

Maire de Genève, en charge des constructions et de l'aménagement



«Le bien-être et la sécurité dépendent de l'environnement social, économique et urbain»

Après trois années de travail à la direction du Département des constructions et de l'aménagement, Rémy Pagani revient sur ses priorités politiques: le logement, la mobilité et le bien-être des citoyen-n-es dans les quartiers.

Rémy Pagani, à une année des élections municipales, comment évaluez-vous votre action ?

Après trois années passées à la tête du Département des constructions et de l'aménagement, je suis en train d'analyser point par point les 13 engagements sur lesquels j'ai été élu. En premier lieu, je constate que la politique qui consiste à réunir les associations de quartier et les milieux professionnels en amont des projets porte ses fruits. C'est le cas aux Grottes, où le système des contrats de quartier établi par la Ville de Genève sert de socle pour mener à bien des projets de rénovation de logements et d'aménagement.

La Ville est-elle capable de créer de nouveaux logements ?

Oui. Le projet d'un éco-quartier à la Jonction - sur l'ancien site des SIG et d'Artamis - débouchera sur la création de 300 appartements à l'horizon 2014. Je citerais aussi le Foyer de Sécheron, qui comprendra deux immeubles de logements sociaux de type familial, incluant 91 appartements réalisés par la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social. Une coopérative de 23 logements sera aussi construite grâce à un droit de superficie octroyé par la Ville de Genève. Il s'agit d'étudier toutes les possibilités de construction, comme par exemple

derrière l'Alhambra, où des études de faisabilité sont en cours. C'est le cas dans bien d'autres lieux encore. Dans le quartier de Cornavin, la Ville a malheureusement dû remettre à plus tard ses projets locatifs et d'aménagements en raison des travaux menés par les CFF. On ne peut pas toujours gagner...

Genève connaît aussi une situation difficile en matière d'emploi...

C'est vrai, et j'aimerais que nous fassions plus pour les chômeurs. C'est pourquoi j'ai lancé au début de l'année une série de nouveaux règlements. Ceux-ci prévoient que la Ville de Genève engage 100 demandeurs d'emploi. Nous devrions mettre en place ce système durant la prochaine législature. Les 100 places sont prévues pour des jeunes en rupture ou sans place de travail après leur apprentissage, et des personnes de plus de 50 ans au chômage.

Quid de la question du «dumping» salarial à Genève ?

Je propose d'élaborer un système qui permette de choisir uniquement - pour des travaux demandés par la Ville - des entreprises qui sont soumises aux conventions collectives de travail. Nous œuvrons avec environ 600 entreprises, mais toutes ne garantissent pas des conditions salariales correctes. Il faut que cela change.



Rémy Pagani : « Il faut que Genève offre à ses habitant-e-s du travail, un environnement social riche et des infrastructures de qualité ».

Les nouveaux pavillons de la rade sont arrivés à bon port grâce aux efforts de la Ville, qui a travaillé en concertation avec les acteurs publics et privés de cette saga. Etes-vous satisfait du résultat ?

Absolument ! L'opération n'a pas été de tout repos, mais aujourd'hui, tout le monde me dit du bien de ces nouveaux pavillons. Ils s'intègrent avec discrétion dans ce site magnifique. En plus, leur aspect compact évitera les déprédations.

Toujours au bord du lac, les cyclistes jouiront bientôt d'un moyen sûr de traverser le pont du Mont-Blanc...

C'est juste. Nous allons proposer une solution pour boucler le « U » cycliste autour de la Rade. Les vélos passeront à l'arrière du Jardin Anglais et poursuivront sur une piste cyclable côté Léman. Le trottoir sur le pont sera élargi et permettra de circuler dans les deux sens.

Les transports publics vous paraissent-ils une vraie solution pour assurer les déplacements en ville ?

C'est une évidence. On sait que d'ici à 2030, la mobilité de chacun-e augmentera de 40% et les efforts pour répondre à cette énorme demande seront bien sûr à chercher du côté des transports publics. Les seuls frais d'exploitation des TPG s'élèvent à 190 millions de francs annuels ! C'est dire l'importance de ce service public. Les vélos et la marche à pied, le covoiturage et l'autopartage doivent venir compléter cette offre.

Parallèlement, la presse relève que les transports publics genevois sont parmi les plus lents de Suisse !

Il faut rappeler qu'en matière de mobilité, la Ville de Genève est surtout une force de proposition. C'est le rapport de force au sein du Grand Conseil qui détermine les options en matière de mobilité. Il n'est donc pas facile pour nous d'être offensifs.

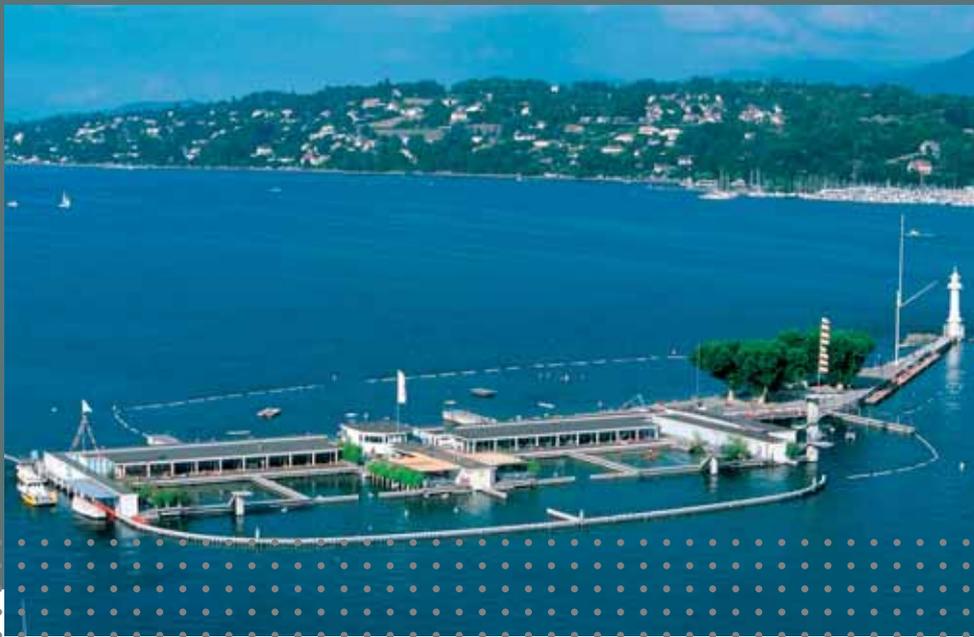
La Ville vient aussi de lancer une grande campagne de rénovation de l'éclairage des rues, avec le remplacement de 4 500 points lumineux d'ici à 2012. Quel sera l'impact de ces travaux sur la vie des citoyen-n-es, et notamment sur la sécurité ?

Je suis allé me balader aux Pâquis, où la Ville a changé l'éclairage public. Tous les recoins sont illuminés ! On voit vraiment la différence. Au passage, nous économisons 30% d'électricité grâce des luminaires plus modernes. Cette rénovation participe aux conditions qui font la sécurité d'une ville. D'une part, le rôle de proximité de la police doit être renforcé, mais il faut aussi que Genève offre à ses habitant-e-s du travail, un environnement social riche et des infrastructures de qualité. C'est cet ensemble qui produit le bien-être et la sécurité.

Au fond, les questions d'aménagement sont devenues votre pain quotidien !

Oui. Les travaux publics, j'en rêve même la nuit ! Ce qui est une façon spontanée de réduire le stress lié à ce type d'engagement public. C'est dire aussi à quel point mes responsabilités en tant que chef du Département des constructions et de l'aménagement ont pris de l'espace dans ma vie.

Genève relève le défi de l'Exposition universelle de Shanghai 2010



Les Bains des Pâquis servent de cadre au film panoramique qui sera diffusé sur le Pavillon des villes suisses.

Les trois plus grandes villes suisses, Genève, Bâle et Zurich, participeront à Shanghai, du 1^{er} mai au 31 octobre 2010, à la plus grande exposition universelle jamais organisée.

Qu'est-ce qu'une exposition universelle ?

Une exposition universelle est une manifestation internationale qui a lieu tous les cinq ans pour une durée maximum de six mois. Les organisateurs choisissent un thème qui doit être un sujet d'intérêt et d'actualité pour l'ensemble de l'humanité. Les exposants sont principalement des pays mais peuvent également être des organisations internationales, des sociétés civiles ou des entreprises partenaires de l'exposition. Pour la première fois dans l'histoire des expositions universelles, les villes et régions ont été invitées à participer à celle de Shanghai 2010 à l'intérieur d'une zone de 15 hectares intitulée « Urban Best Practice Area (UBPA) ».

Sur le thème « Meilleure ville, meilleure vie »

L'Exposition universelle aura lieu cette année du 1^{er} mai au 31 octobre en Chine, à Shanghai, sur le thème « Meilleure ville, meilleure vie ». Cette exposition s'annonce comme étant la plus importante de l'histoire avec plus de

70 millions de visiteurs attendus et plus de 200 exposants.

Un défi historique

Avec plus de la moitié de la population planétaire vivant aujourd'hui en milieu urbain, l'humanité se trouve face à un défi historique : la concentration sans précédent des populations et des ressources dans les villes a ouvert la porte à la fois à de nouvelles possibilités mais aussi à des problématiques en terme de développement, notamment la pollution, la croissance démographique difficile à contrôler, la production excessive de déchets ou la consommation exponentielle d'énergie.

Le traitement efficace des problèmes d'urbanisation est donc devenu aujourd'hui une priorité à traiter au niveau mondial. Le thème de l'Exposition « Meilleure ville, meilleure vie » sera donc repris par tous les exposants et pourra être décliné selon les cinq aspects suivants :

- le mélange des cultures dans la ville,
- la prospérité économique dans la ville,
- l'innovation scientifique et technologique dans la ville,

- le remodelage des communautés dans la ville,
- l'interaction entre la ville et la campagne.

Avec Bâle et Zurich

Fort de succès du Forum « Ville et qualité de vie » qui réunit en 2006 à Genève plus de 100 délégations municipales du monde entier, dont une forte délégation chinoise, les autorités de la Ville de Genève, sous l'impulsion de Manuel Tornare, ont décidé de relever le défi et de participer à l'Exposition universelle de 2010. Pour ce faire, Genève s'est associée à Bâle et à Zurich afin de créer un pavillon commun des trois plus grandes agglomérations suisses.

● Pour en savoir plus

www.basel-geneva-zurich.org
www.swisspavilion.ch

Le Pavillon de Genève, Bâle et Zurich : « Better Water – Best Urban Life »

Le Pavillon des villes suisses, l'un des plus grands de la zone UBPA avec 720m² d'espace d'exposition, sera idéalement situé dans une halle aux côtés de Paris, Malmö, Osaka, Bilbao et Prague, et tout proche du Pavillon des villes de Taiwan. Cent mille visiteurs par jour sont attendus.

Bâle, Genève et Zurich, toutes trois situées au bord de l'eau, ont choisi la thématique de la gestion durable de l'eau en milieu urbain. Ce thème sera décliné sur deux niveaux: la présentation d'une meilleure pratique par ville en matière de gestion durable des ressources aquatiques; le « retour sur investissement » d'une bonne gestion de l'eau en milieu urbain en terme de qualité de vie et d'attraction économique et touristique.

L'élément phare du pavillon est la projection d'un film panoramique sur un écran géant à 360 degrés. Ce film, à la pointe des dernières technologies cinématographiques, montre 24 heures de vie au bord de l'eau dans chacune des villes résumées en sept minutes trente. Les magnifiques prises de vues ont été réalisées

l'été dernier au cœur des trois villes. A Genève, la caméra a été installée, par une belle journée, aux Bains des Pâquis.

La success story du Léman

Les visiteurs du pavillon pourront également découvrir des pratiques concrètes en matière de gestion durable de l'eau de chacune des trois villes par le biais de films projetés sur de grands écrans plasmas et disponibles sur des bornes interactives. Le film genevois présente la success story de l'assainissement du lac Léman. Ce film didactique montre de splendides images de Genève et du Léman et revient sur les années 1970 lorsque le lac était massivement pollué et considéré comme mort. Il détaille par des animations graphiques les principales mesures prises pour dépolluer les eaux et préserver l'environnement et présente les différents partenaires ayant permis l'assainissement du lac et des rivières. Ce film rappelle que la nature est un équilibre fragile, qu'il faut la préserver en poursuivant les efforts fournis dans le domaine du développement durable.

La Ville de Genève organisera sur le Pavillon une semaine d'événements du 4 au 15 septembre pour mettre en avant la région genevoise et le savoir-faire local dans des domaines variés tels que l'horlogerie, avec une exposition organisée par la Fondation de la Haute Horlogerie, le design, la culture, les arts, l'écologie, la gestion de l'eau, l'architecture, ... La promotion économique et touristique de la région lémanique sera également assurée sur le Pavillon du 7 au 14 juin avec une exposition et des événements organisés par Lake Geneva Region. La Suisse sera doublement représentée à Shanghai puisque, en complémentarité du pavillon des villes suisses, la Confédération met en place un pavillon national qui présentera sur 4000m² l'interaction entre la ville et la campagne en Suisse.

La Ville de Genève remercie ses soutiens

La Ville de Genève tient à remercier vivement ses nombreux partenaires et sponsors qui ont permis la réalisation de ce projet. Comme le souligne Manuel Tornare: « Pendant six mois, notre région fera partie de la plus grande manifestation jamais organisée à ce jour. Genève ne pouvait pas manquer ce rendez-vous! »

UN LIEN ESSENTIEL POUR LE BIEN PUBLIC

La Loterie Romande distribue quelque 180 millions de francs par an en faveur de l'aide sociale, de la culture, du sport et de l'environnement en Suisse romande.



www.loterie.ch

 Loterie Romande

En Afrique, en Bosnie et en Palestine, la Ville de Genève a rencontré des civils qui s'engagent pour les droits humains

En 2009, Rémy Pagani a choisi de consacrer son année de mairie aux Conventions de Genève, dont c'était le 60^{ème} anniversaire. But de ce programme : aller à la rencontre d'hommes et de femmes qui luttent pour le respect du droit humanitaire et leur donner la parole.

Le Maire de Genève et une délégation ont visité trois régions du globe où les Conventions

de Genève devraient être appliquées : la Bosnie-Herzégovine, où l'identification des victimes de la guerre doit continuer pour que justice se fasse ; la République démocratique du Congo, où les civils payent un tribut énorme pour un conflit qui se nourrit des richesses du sous-sol ; et enfin, la Palestine, où des civils, Palestiniens - et Israéliens, dans bien des cas - manifestent pour le respect du droit de cha-

que citoyen à disposer de sa terre. Du 6 au 8 mai à Genève, des ateliers citoyens viendront compléter ce programme de 12 mois. Ils réuniront des délégués d'associations rencontrés lors de ces trois déplacements (lire en page 20). Ces ateliers auront lieu en présence du photographe Christian Lutz, auteur de ces images (visibles sur le site www.ville-ge.ch).



Le 10 juillet 2009, une délégation genevoise a participé à la Marche de la paix, organisée chaque année en Bosnie en commémoration du massacre de Srebrenica de 1995 (ci-dessus à gauche). La marche s'est achevée au mémorial de Potocari, où le Maire de Genève a prononcé une brève allocution. Ce jour-là, 543 cercueils contenant des dépouilles identifiées au cours de l'année ont été mis en bière (ci-dessus à droite). Rémy Pagani s'est entretenu avec une représentante de l'association des femmes survivantes de Srebrenica (ci-dessous).



En octobre 2009, la délégation genevoise a rejoint Goma, en République démocratique du Congo. Rémy Pagani s'est notamment entretenu avec des ouvriers d'un comptoir de traitement de la cassiterite. La lutte pour le contrôle des mines est l'un des facteurs principaux des guerres qui ravagent le pays depuis 1997.



Au mois de février 2010, le Maire s'est déplacé en Israël et en Palestine. Il a participé à une manifestation dans le village de Bi'l'in, en Cisjordanie. Bi'l'in est coupé en deux par un mur de protection érigé par Israël, en violation du droit international et des Conventions de Genève.



Avec les Conventions de Genève contre les guerres et leurs crimes



où les intérêts économiques et géopolitiques particuliers, tant au niveau global que régional, s'imposent par l'usage de la force et de manière contraire aux droits humains universels. Ces intérêts particuliers sont très souvent opposés à l'établissement d'un « Etat de droit international » efficace. Ils affaiblissent le système onusien et bloquent la mise en place d'une juridiction véritablement universelle. Cependant, des avancées, comme l'institution de la Cour pénale internationale, témoignent d'un besoin réel de règles applicables globalement.

Les Conventions de Genève, qui concernent les situations de conflit armé et d'occupation militaire, constituent un élément fondamental du système de droit international. Dans les guerres actuelles, les victimes sont dix fois plus nombreuses parmi les populations civiles que parmi les combattants. Les populations civiles ne constituent pas seulement la partie la plus vulnérable, elles font très souvent partie des principaux enjeux des conflits.

Objectifs des ateliers publics Ce deuxième volet du programme de mairie veut offrir une occasion d'écoute et d'échange avec des représentant-e-s de mouvements citoyens et d'ONG indépendantes, dont les actions pour faire cesser les violations, faire respecter et appliquer les Conventions de Genève constituent un aspect important de leur travail.

Programme et invité-e-s Parmi les invité-e-s, on trouvera des personnes et des représen-

tant-e-s d'organisations et de mouvements citoyens rencontré-e-s au cours des trois déplacements effectués par Rémy Pagani, dans le cadre de son programme de mairie, en ex-Yougoslavie, au Kivu (République démocratique du Congo) et en Israël et Palestine. Des spécialistes de l'Académie de droit international humanitaire de Genève, ainsi que certains spécialistes des sujets traités, contribueront aux travaux qui sont ouverts au public.

Ateliers citoyens

Maison des Associations
15, rue des Savoises

Jeudi 6 mai à 18h30: Soirée d'ouverture

Vendredi 7 mai, de 9 à 12h: Le droit international humanitaire face aux conflits actuels

de 14 à 17h: Guerre et violences faites aux femmes

18h: Carte blanche au photographe Christian Lutz

21h: Soirée culturelle

Samedi 8 mai, de 9 à 12h: L'exploitation des matières premières, la violence et la guerre

de 14 à 17h: Les Conventions de Genève comme outil face aux violences contre les populations civiles

18h: Clôture des Ateliers par le Maire
Comment poursuivre l'action?

● **Pour en savoir plus**
www.ville-ge.ch

Du jeudi 6 au samedi 8 mai 2010, à la Maison des Associations, Rémy Pagani, Maire de Genève, participera aux ateliers publics qui clôtureront son année de mairie placée sous le signe des Conventions de Genève et de la mobilisation pour leur respect.

Dans un contexte de globalisation des enjeux sociaux, économiques et environnementaux, on assiste à une augmentation des situations

La Ville accueille le Jury du Prix Martin Ennals pour les défenseurs des droits de l'Homme

Composé des dix plus importantes organisations non-gouvernementales des droits humains, le Jury du Prix Martin Ennals pour les défenseurs des droits de l'Homme se réunira pour la première fois à Genève

le 6 mai afin de sélectionner le ou les lauréat-e-s 2010 parmi quatre nominé-e-s: Wan Yanhai (Chine), Aida Quilcué (Colombie), Daniel Bekele (Ethiopie) et Muhannad Al Hassani (Syrie). Créé en 1993, le Prix Martin

Ennals est attribué annuellement à une personne qui s'illustre de manière exceptionnelle dans le combat contre la violation des droits humains par des moyens courageux et innovants. Il offre une protection à son-

ses lauréat-e-s par la médiatisation de leur situation. La Ville de Genève s'associe depuis 2005 à la Fondation Martin Ennals pour l'organisation du Prix, qui sera remis cette année le 15 octobre au Victoria Hall.

Le journalisme d'investigation explore la « Genève internationale »

Du 22 au 25 avril 2010 se tient au CICG la sixième Conférence mondiale sur le journalisme d'investigation. À cette occasion, Rémy Pagani représente la Ville qui accueillera les délégués au cours d'une réception présentant des produits genevois. Le

Maire rappellera aux quelque 500 représentant-e-s de la presse l'importance de Genève comme centre de dialogue multilatéral et siège de nombreuses organisations internationales et non gouvernementales. Initiée en 1975 par l'association

américaine « Investigative Reporters and Editors », cette conférence a pour objectif de permettre le travail en commun de réseaux de journalistes du monde entier sur des thèmes transnationaux tels que les droits humains, la crise financière, la cor-

ruption, le crime organisé, le sport. Après Copenhague, Amsterdam, Toronto et Lillehammer, Genève a été désignée pour accueillir l'édition 2010. La Confédération, les médias et plusieurs institutions ont soutenu les efforts des organisateurs.

Lorelli Chemisier : économie de proximité sur mesure



Sandra Morelli et Mercedes Lopez s'investissent énormément pour faire tourner la boutique.

Créer ou reprendre une entreprise à son compte demande un travail considérable et exige des compétences polyvalentes. Au-delà des difficultés liées à la gestion, le financement et l'accompagnement nécessaires à la bonne santé de l'entreprise représentent dans beaucoup de cas des obstacles importants pour les entrepreneur-e-s. Cette prise de risque en décourage même plus d'un-e-s, et beaucoup finissent par ne jamais se lancer. Mais il existe des structures dont l'objectif est de soutenir et développer des entreprises existantes ou en train d'être créées. C'est le cas de la Fondetec. L'entreprise genevoise Lorelli Chemisier a bénéficié de son soutien et raconte son parcours.

Lorsque l'ancien patron de leur entreprise de confection sur mesure de chemisiers décède en 2004, les employées Sandra Morelli et Mercedes Lopez sont soudainement confrontées à la perspective du chômage. Vaut-il mieux reprendre une entreprise en mauvaise situation ou se retrouver sans emploi? Pour les deux femmes, cela devient très vite une évidence : peut-être est-ce un coup de tête, mais il faut prendre le risque. Hasard du destin, une commande importante vient d'arriver et elles ne peuvent la laisser filer : l'ambassadeur du roi Fahad, un membre de sa famille, voudrait quelques centaines de chemises sur mesure. La sàrl Lorelli Chemisier est fondée.

Parcours de combattantes

Pleines de courage, les deux femmes sont maîtres dans l'art de confectionner, mais ne disposent pas de compétences particulières en gestion et ont besoin de refinancer leur activité. Elles vont alors frapper aux portes des banques. Etant donnée la fragilité de l'entreprise

et les faibles montants demandés, aucune banque n'accepte de leur octroyer de crédits. Elles sont par contre réorientées vers des organismes plus spécifiques de soutien aux petites entreprises.

L'un d'eux est la Fondetec, qui va accepter de les financer malgré leurs difficultés. Ce soutien leur permet de constituer un fonds de roulement et des investissements dans de nouvelles machines. Selon Mercedes et Sandra, cet organisme est beaucoup plus souple, plus disponible, plus proche de leurs préoccupations et propose un très bon accompagnement. Surtout, la Fondetec s'active à offrir un réseautage aussi riche que possible, extrêmement utile pour l'entreprise Lorelli Chemisier.

Une sécurité non négligeable

Quelques années plus tard, Sandra et Mercedes ont gagné en expérience et se sentent solides sur le plan de la gestion. Financièrement, elles dépendent encore de la Fondetec. Mais en dehors de cela, elles pourraient fonctionner parfaitement sans son soutien. Elles savent qu'une fois le prêt remboursé et le dossier bouclé, la Fondetec continue de suivre les bénéficiaires et de s'assurer que l'entreprise va bien, ce qui est une sécurité non négligeable.

Les gérantes de Lorelli, également mères de famille, s'investissent énormément pour faire tourner la boutique. Le futur de l'entreprise Lorelli est toutefois très incertain. L'année 2009 a été très dure. Il y a chaque mois de nouveaux clients, attachés au sur-mesure et à la production locale, mais ils achètent moins. Mercedes et Sandra feront en tout cas tout leur possible pour maintenir cette activité.

A quoi sert la Fondetec ?

Principal outil de la promotion économique de la Ville de Genève, la Fondetec (Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en Ville de Genève) finance le démarrage ou le développement de petites entreprises qui ne remplissent pas les conditions nécessaires pour avoir accès à des crédits bancaires classiques.

Elle est à ce titre la seule structure genevoise de crédit indépendante des banques et spécialisée dans les petits crédits (de 5 000 à 500 000 francs). La priorité est donnée aux entreprises qui contribuent à la diversité et à l'équilibre des activités économiques sur le territoire de la Ville.

De même, la Fondetec promeut l'égalité en offrant un soutien à l'entrepreneuriat féminin (44% des entreprises sélectionnées en 2009) et porte une attention particulière aux entreprises respectant les critères du développement durable et offrant des emplois stables et bien rémunérés.

En 12 ans, la Fondetec a octroyé un financement à plus de 300 entreprises de la Ville.

● Pour en savoir plus

www.fondetec.ch
info@fondetec.ch
 Tél. 022 338 03 60

Les concierges apprennent à mieux gérer les problèmes liés à la toxicomanie



L'objectif est d'aider les concierges dans leurs tâches quotidiennes.

En prenant ses fonctions, lors de sa tournée des immeubles gérés par la Ville, Sylvie Bietenhader, directrice de la Gérance immobilière municipale (GIM), a réalisé que les concierges avaient souvent les mêmes interrogations: que faire lorsqu'on est confronté à des toxicomanes dans les allées? Sont-ils dangereux? Peut-on leur parler? Peut-on ramasser les seringues usagées?

Pour essayer de répondre à ces questions et aider les concierges dans leurs tâches quotidiennes, la direction de la GIM a organisé en février un après-midi de sensibilisation aux problèmes induits par la toxicomanie. Une cinquantaine de concierges de la GIM ont ainsi été invités à suivre les explications et les conseils des responsables de Première Ligne.

Le dialogue avant tout

Cette association, qui travaille à la réduction des risques liés aux drogues, gère le local d'injection Quai 9 et dispense depuis plusieurs années déjà des formations ad hoc à certains publics cibles, dont les policiers. « Il faut considérer les toxicomanes comme des êtres humains responsables, avec qui on peut discuter », rappelle d'emblée la formatrice Martine Baudin. « Vous pouvez ainsi leur demander de ramasser le matériel d'injection. Beaucoup de

consommateurs, même si cela peut étonner, ne sont pas insensibles à l'image qu'ils donnent. Ils savent qu'en s'injectant des produits dans une allée, ils effraient les enfants et inquiètent les locataires. Le problème, c'est qu'ils oublient, ils perdent le sens des réalités. En étant calme et en gardant votre distance, vous pouvez établir un dialogue avec eux ».

L'assemblée est intéressée, mais aussi intriguée. « Pas facile d'être calme dans ces situations, on est stressé par ce genre d'interventions », observe un des concierges présents. « En même temps, les locataires nous tombent dessus et se plaignent de ces allers et venues dans les immeubles, on se sent obligés d'intervenir », poursuit un autre participant. « Vous n'êtes pas seuls-es responsables de cette problématique complexe, les locataires doivent comprendre que vous n'êtes ni des policiers, ni des travailleurs sociaux », rassure Sylvie Bietenhader.

Conseils concrets

Certaines actions doivent être exclues, soulignent les formateurs de Première Ligne. Comme passer la main sur les boîtes aux lettres (les toxicomanes y laissent souvent leurs seringues). D'autres conseils concrets ont également été dispensés. « S'injecter un produit relève de

l'intime, ne touchez jamais physiquement les toxicomanes, n'intervenez pas au moment de la prise de drogue et ne ramassez jamais de seringues en leur présence », insiste Martine Baudin. « Attention aussi aux comportements paranoïaques engendrés par des produits comme la cocaïne, certains usagers peuvent avoir des réactions disproportionnées ».

En cas de difficulté, les concierges doivent évidemment appeler la police, ou face à une urgence médicale, composer le 144. « Avec cette formation ponctuelle, l'objectif n'est pas de modifier le cahier des charges des concierges, mais de fournir à ces derniers-ères quelques outils pour apprendre à mieux gérer ces situations », conclut la directrice de la GIM.

Comptes 2009 : la Ville a profité des bonnes années antérieures

Après un excellent exercice 2008, l'exercice 2009 de la Ville de Genève révèle à nouveau des chiffres bien meilleurs que les prévisions apparaissant au budget voté. Au total, le compte de fonctionnement 2009 présente un excédent de revenu de plus de 161 millions de francs.

Bien que les rentrées fiscales relatives aux centimes additionnels comptabilisées fléchissent par rapport à 2008 d'environ 49 millions de francs (- 6%), la très bonne tenue de la taxe professionnelle communale (+ 39 millions de francs par rapport à 2008), bénéficiant encore de la conjoncture des années précédentes, permet d'afficher des revenus fiscaux ne fléchissant que de 12 millions de francs par rapport à l'année précédente. Il faut toutefois relativiser ces bons chiffres : plus de 55 millions de francs proviennent de correctifs d'années antérieures.

La prudence s'impose

Les incertitudes actuelles aussi bien sur la conjoncture que sur les conditions-cadres de l'économie genevoise, et du secteur bancaire en particulier, incitent toutefois le Conseil administratif à envisager l'avenir avec toute la prudence qui s'impose. Rappelons également que la Ville de Genève verra sa manne fiscale réduite d'une cinquantaine de millions de francs à compter de l'année 2010, suite à la réforme de la loi sur l'imposition des personnes physiques et morales.

Dans le même temps, les charges de fonctionnement sous le contrôle des services ont fait l'objet à nouveau d'une gestion particulièrement attentive. Au total, ces charges n'augmentent que de 4,7 millions de francs par rapport à 2008. Par ailleurs, de nombreux éléments extraordinaires ont entraîné de substantielles diminutions de charges.

Réduction massive de la dette

La stratégie de gestion de la dette du Conseil administratif a pleinement joué son rôle en 2009. Cette stratégie prévoit en effet depuis quelques années d'exposer une partie de l'endettement aux taux variables. La raison de cette exposition est liée à la recherche de charges anticycliques, à savoir réagissant en phase avec la conjoncture économique. En l'occurrence, lorsque la conjoncture est au plus bas, les taux d'intérêt à court terme sont généralement également au plancher. Une exposition à ces taux a ainsi permis en 2009 de dégager une économie de charges par rapport aux comptes 2008 de plus de 18 millions de francs (- 31%). Le désendettement de 150 millions de francs réalisé en 2009 a également participé à cette économie.

Au 31 décembre 2009, la dette de la Ville de Genève est de 1,49 milliard de francs. Après avoir atteint des sommets en 2007 à 1,84 milliard de francs, le Conseil administratif s'est fixé comme objectif de réduire encore la dette en 2010. Sur l'ensemble de la législature, le désendettement réalisé devrait atteindre 430 millions de francs. Ce désendettement rendu possible par l'exceptionnelle conjoncture des années 2006 à 2008 s'inscrit parfaitement dans la politique de développement durable du Conseil administratif.

Une heureuse surprise

Par ailleurs, le Conseil administratif a eu l'heureuse surprise de constater que les contribuables payaient plus rapidement leurs créances fiscales. Cet élément a fait diminuer le total des créances fiscales encore non recouvrées et a permis une réduction de la provision y relative pour un montant de 13,5 millions de francs. La prise en compte de ces éléments exceptionnels a permis une réduction des charges de 38 millions de francs par rapport aux comptes 2008.

Sur le front des investissements, l'enveloppe prévue de 95 millions de francs a été légèrement dépassée : 104 millions de francs ont été engagés en 2009. Les aménagements liés aux nouvelles lignes de tram, l'ouverture du chantier de décontamination de l'ancien site d'Artamis, la plaine de Plainpalais ou encore la rénovation de la patinoire des Vernets auront été les principaux investissements réalisés l'année dernière.

● Pour en savoir plus

www.ville-ge.ch/finances

f ehlmann & associés SA
Member of TIAG, The International Accounting Group
Membre de la Chambre Fiduciaire Suisse

révision
fiscalité
comptabilité
expertise
gestion
depuis 1982

15, rue du Jeu-de-l'Arc
Case postale 6259
CH - 1211 Genève 6
Tel: +41 (0)22 7353708
Fax: +41 (0)22 7356113
fiduciaire@fehlmannsa.ch

fehlmann & associés SA: diligence et efficacité

www.fehlmannsa.ch



Quelques chantiers en cours en Ville de Genève.

En haut. Parc Gourgas : réaménagement du parc, remplacement des jeux pour enfants et réfection des canalisations. Ponts-de-l'Île : la reconstruction des ponts se poursuit afin de permettre le passage du tramway Cornavin-Onex-Bernex dès décembre 2011.

En bas. Bd St-Georges : réfection des collecteurs, réaménagement des trottoirs et des chaussées pour permettre le passage de certaines lignes de bus, dont l'itinéraire sera modifié à la mise en service du tramway Cornavin-Onex-Bernex. Ecole de Médecine : remise à neuf des collecteurs avant le réaménagement complet de la rue.



VILLE DE
GENÈVE

LA VILLE AMÉNAGE

POUR VOUS.
www.ville-ge.ch

Zone 30 des Pâquis : amélioration et sécurisation des déplacements



En novembre 2000, après dix ans de négociations, une zone 30 km/h était mise en place dans le quartier des Pâquis. Mais à l'usage, il est apparu qu'il fallait effectuer quelques travaux de génie civil pour la rendre conforme aux nouvelles normes d'aménagement et en améliorer le fonctionnement.

Les portes d'entrée dans la zone sont ainsi mieux marquées par une nouvelle signalisation, la présence de totems et de mini-seuils. Les carrefours sont modifiés par des avancées de trottoirs et la pose de potelets. Des ralentisseurs, sous forme de coussins berlinois, ont été aménagés sur plusieurs rues, à l'intérieur de la zone ou à l'approche de carrefours qui posaient problème. La rue Adhémar-Fabri a été significativement réaménagée : grande récupération d'espace au niveau du carrefour avec la rue des Pâquis et stationnement des véhicules totalement réorganisé.

Deux tronçons fermés à la circulation

Deux tronçons de rue ont été fermés à la circulation : l'un situé entre le temple des Pâquis et le préau de l'école, à la rue de Zurich, ce qui a entraîné une mise à double sens et une réorganisation du stationnement de la rue de Neuchâtel, entre la rue de Zurich et la rue de Monthoux.

Cela crée un espace de calme bienvenu dans le quartier et permet l'organisation de repas en plein air aux beaux jours. L'autre tronçon se situe à proximité de la place de Chateaubriand, à la rue des Buis, entre Butini et Rothschild. Ce projet de fermeture, qui faisait partie du cahier des charges du concours pour l'aménagement de Chateaubriand et la construction d'une crèche, se voit enfin concrétisé aujourd'hui.

Toutes ces mesures, destinées à modérer la circulation, sécuriser les parcours à pied et à vélo et faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, ont été élaborées de concert avec des représentants des associations du quartier, et seront complétées par d'autres projets encore à l'étude.

La Ville de Genève veut promouvoir la mobilité douce en milieu urbain.

Samedis du vélo et dimanches à pied : découvrez la ville autrement

D'avril à novembre, la Ville de Genève vous invite à découvrir la cité autrement. Avec les samedis du vélo et les dimanches à pied, laissez-vous guider par des spécialistes passionnés dans des visites à vélo ou à pied dont l'originalité vous surprendra.

Au programme de cette saison : 13 vélo-tours, 15 balades à pied, des cours de conduite cyclistes pour adultes et des cours de mécanique. Nouveauté : un atelier « vélopoutze » pour nettoyer et remettre en état votre propre vélo. Ces activités gratuites sont financées par la Ville de Genève dans le but de promouvoir la mobilité douce en

milieu urbain. Elles sont destinées à des adultes et jeunes dès 12 ans s'ils sont accompagnés.

Organisés par la Ville de Genève, PRO VELO Genève, Genèvevroule et Péclôt 13

- **Pour en savoir plus**
www.samediduveelo.ch
 Tél. 022 418 20 70
www.dimancheapied.ch
 Tél. 022 418 60 50



Samedis du vélo Vélo-tours

13 vélo-tours différents. Visites culturelles avec guide et accompagnant. Parcours facile, idéal pour les cyclistes occasionnels.

Cours de conduite pour adultes

Débuter le vélo, exercices d'équilibre en milieu protégé. Egalement apprendre ou revoir les bons comportements.

Cours de mécanique

Mieux connaître son vélo, apprendre à faire un diagnostic. Savoir effectuer ajustements et réparations d'entretien.

Atelier « vélopoutze »

« Do it yourself ». Nettoyage et entretien de son vélo dans le cadre

d'un atelier. Matériel et outils à disposition. Un-e mécanicien-ne est présent-e pour aide et conseils.

Dimanches à pied

15 balades originales, guidées par des spécialistes curieux et motivés. Groupes d'environ 20 personnes, sauf pour la visite « La Rade, du glacier à nos jours » qui accepte 30 personnes.

Durée : entre 2h et 3h. Les balades n'excèdent pas 4 km et ne présentent pas de difficulté majeure. Certains longs trajets seront effectués en transports publics.

Chaussures confortables, en-cas et boissons recommandés.

Travaux de génie civil exceptionnels dans le quartier de Cayla

Un nouveau collecteur a été construit pour recueillir les eaux usées des quartiers du Nant-Cayla et des Eidguenots. Pour le connecter au réseau d'assainissement existant, un puits de chute de plus de 20 mètres de profondeur a été réalisé.

Les quartiers du Nant-Cayla et des Eidguenots sont situés entre l'avenue d'Aire et le Rhône, qu'ils surplombent. La construction d'un nouveau collecteur a permis d'améliorer l'écoulement des eaux dans ce périmètre et d'anticiper sa densification planifiée à moyen terme.

Cette nouvelle canalisation est de type « unitaire », où se mélangent les eaux de pluie et usées. Elle débute à la hauteur de l'école de Cayla, puis

longe le chemin William-Lescaze en direction du Rhône, pour rejoindre ensuite la galerie de Saint-Jean. Située à plus de 20 mètres en contrebas, celle-ci conduit les eaux usées de toute la ville vers la station d'épuration d'Aire. C'est ce dénivelé qui est franchi au moyen d'un puits de chute.

Près de cinq mois de travaux

Les travaux de génie civil ont consisté à creuser ce puits, d'un diamètre de 3,6 mètres, par segments successifs d'environ 1,5 mètres de profondeur. A chaque étape, un treillis d'armature a été posé sur les parois du trou creusé. Pour les consolider, du béton a été projeté sur le treillis. Cette technique est appelée « gunitage ». Dès la solidification de la structure, le terrassement s'est poursuivi sur les 1,5 mètres

suivants. Ce même procédé a été reproduit jusqu'au fond du puits. A l'arrivée sur la galerie existante, une pièce de jointure préfabriquée a été utilisée comme raccord. Pour terminer, le collecteur proprement dit, à savoir un tube en polyéthylène d'un diamètre de 1,4 mètres, a été mis en place à l'intérieur du puits. L'espace entre ce tuyau et les parois gunitées a été rempli avec du béton liquide. Sur la partie supérieure, les eaux usées traversent un système « brise-énergie » en pénétrant dans le puits. Un tourbillon est créé, pour plaquer les eaux sur les parois du tube et les faire descendre dans un mouvement de spirale sur les premiers mètres. L'ensemble de ces travaux, aujourd'hui invisibles car entièrement situés en sous-sol, a duré près de cinq mois.



Vue à l'intérieur du puits pendant le terrassement.

Plus de place aux piétons et aux cyclistes.

Un nouveau visage pour la rue de l'École-de-Médecine

La construction du pont Hans-Wilsdorf sur l'Arve est en cours. Cette nouvelle traversée modifiera bien sûr l'image du quartier, mais n'entraînera pas d'augmentation du trafic motorisé. A cet effet, les rues Hans-Wilsdorf et de l'École-de-Médecine seront réaménagées pour offrir plus de place aux piétons et aux cyclistes. Les trottoirs seront élargis et des bandes cyclables créées.

Comme de coutume, la Ville saisit l'opportunité de ces travaux pour remettre à neuf le réseau d'assainissement des eaux sur toute la longueur de ces deux artères, en raison de l'état vétuste des canalisations.

35 nouveaux arbres

La rue de l'École-de-Médecine prendra l'allure d'une avenue grâce à la plantation de 35 nouveaux arbres. Les trottoirs passeront de 2,5 à plus de 6 mètres, ce qui entraînera une modération du trafic. Un nouvel éclairage sera mis en place et des bancs et des épingles pour le stationnement des vélos seront installés. Les nombreux cafés et restaurants de la place disposeront de confortables terrasses.

Pour parfaire cet aménagement, la Ville de Genève souhaite que cette rue bénéficie du régime de vitesse limitée à 30km/h. Mais pour cela, elle doit être déclassée en réseau de quartier,

statut qu'elle n'a pas pour l'instant. Par ailleurs, il est prévu de modifier son schéma de circulation en créant deux sens uniques en direction du boulevard Carl-Vogt, l'un à partir de la plaine de Plainpalais et l'autre à partir du pont. Ces mesures empêcheraient le trafic de transit le long de cet axe. La décision toutefois est entre les mains de la Direction générale de la mobilité de l'Etat de Genève.

Ces réaménagements amélioreront la qualité de vie de ce coin de ville : les mobilités douces seront favorisées, les espaces publics transformés et le bruit du trafic routier diminuera significativement.



Bibliothèque d'art et d'archéologie et Cabinet d'arts graphiques : une restauration au service du patrimoine



La Bibliothèque d'art et d'archéologie et le Cabinet d'arts graphiques : un cadre et des conditions de travail désormais à la hauteur de leur renommée.

Le bâtiment qui abrite la Bibliothèque d'art et d'archéologie (BAA) et le Cabinet d'arts graphiques (CAG, ex-Cabinet des estampes) au 5 promenade du Pin fait partie d'un groupe d'immeubles édifiés dans les années 1860 sur les terrains des anciennes fortifications. Au début des années 2000, l'enveloppe extérieure de ces bâtiments avait été entièrement et extrêmement bien rénovée. Mais il fallait rénover l'aménagement intérieur de la BAA et du CAG fréquentés par quelque 25 000 visiteurs par an. Par ailleurs, leurs riches collections devaient être conservées dans de meilleures conditions et sécurisées.

Le parti pris a consisté à remettre en valeur l'architecture du lieu tout en améliorant sa fonctionnalité et sa convivialité. Un soin particulier a été apporté au confort du public. Le hall d'entrée a été entièrement restauré, la porte d'entrée automatisée et l'accès à l'ascenseur rendu possible pour les personnes à mobilité réduite grâce au déplacement du petit escalier qui y conduisait autrefois. Un panneau informatique tactile renseigne les vi-

siteurs sur les activités qui se tiennent dans le bâtiment.

L'ancien crépi gris-brun de la cage d'escalier a fait place à une reconstitution du décor en trompe l'œil d'origine au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage, tandis que les murs des étages supérieurs ont été peints dans la tonalité qui caractérise désormais la BAA et le CAG. Un luminaire, dessiné par les architectes, traverse toute la cage d'escalier.

Salle de lecture : agencement modifié

La salle de lecture a vu son agencement modifié : l'entrée s'ouvre sur un lieu d'accueil pouvant recevoir de petites expositions et sur le prêt. Là, quatre colonnes lumineuses créent une ambiance confortable et agréable. Le sol est recouvert de parquet qui se prolonge sur la paroi où sont installés des casiers de rangement en bois, créés sur mesure. Tous les rayonnages pour les livres ont été remplacés par des modèles choisis sur catalogue, mais adaptés à la configuration des lieux. Le nouveau meuble de prêt, la grande table de lec-

ture et les luminaires sont par contre l'œuvre des architectes. Dans l'oriel, un charmant petit espace lecture a été aménagé. Au-dessus de la porte de sortie existait un promontoire meublé de tables de travail. Celui-ci a été rénové et ses parois recouvertes du même revêtement en bois que le sol. La médiathèque du 2^e étage dispose également d'un grand meuble de consultation créé par les architectes. Dans la partie réservée aux bureaux, les anciens galandages ont fait place à des cloisons vitrées qui apportent une meilleure qualité de lumière. Un intéressant travail graphique a été mené sur ces cloisons à partir du relevé par ordinateur des statues situées sur la façade extérieure.

Bâtiment remarquable

La Bibliothèque d'art et d'archéologie et le Cabinet d'arts graphiques sont des institutions d'importance et il était indispensable d'offrir à leur personnel et leurs visiteurs un cadre et des conditions de travail à la hauteur de leur renommée. La restauration effectuée est digne de la valeur patrimoniale de cet ensemble de bâtiments remarquables.

Une brigade de contrôleurs veille désormais au bon déroulement des marchés



Les marchés sont des éléments essentiels de la vie de quartier et leur présence est primordiale pour de nombreux habitants.



Il est des lieux à Genève où se côtoient des gens de tous horizons et qui, le temps d'une ballade, se laissent entraîner autour des stands du marché aux fruits et légumes, dans les dédales des puces ou encore sur les traces des grands écrivains dont les œuvres sont exposées sur les étals du marché aux livres.

Une trentaine de marchés se tiennent chaque semaine dans les différents quartiers de la ville, du lundi au dimanche. Ces «centres commerciaux ambulants» sont souvent considérés comme des éléments essentiels de la vie de quartier et leur présence est primordiale pour de nombreux habitants, dont les habitudes s'adaptent à la présence du maraîcher, du fleuriste ou encore du fromager. Les marchands, dont les nombreuses anecdotes racontent à merveille l'histoire de ce microcosme si particulier, incarnent une des facettes de l'âme d'un quartier tout en fournissant aux habitants des denrées issues du terroir et respectueuses du rythme des saisons.

Trouver un deuxième souffle

Certains marchés comme celui du dimanche à Plainpalais prennent une ampleur considérable et attirent des gens de tout le canton, voire au-delà. D'autres méritent d'être repensés pour leur permettre de retrouver un deuxième souffle.

La mise en place d'une politique cohérente des marchés est rendue possible par le travail qu'effectue l'Unité des foires et marchés (UFM), qui est chapeautée par le Service de la sécurité et de l'espace publics au sein de l'administration municipale. Le 27 janvier dernier, une nouvelle brigade de contrôleurs des marchés a été lancée par cette Unité. Elle est constituée de 24 hommes et femmes (anciens agents municipaux) qui travaillent tous les jours de l'année de 6 heures à 21 heures selon les marchés.

Nouvel équipement rouge et noir

Ces contrôleurs et contrôleuses sont facilement reconnaissables à leur nouvel équipement rouge et noir. Ils gèrent notamment la mise en place des stands et le contrôle des présences tôt le matin, le démontage en fin de marché ainsi que la gestion des parkings réservés aux marchands. En appliquant le nouveau règlement, ils veillent ainsi au bon déroulement des marchés.

La nouvelle police municipale est lancée



Le Conseiller administratif Pierre Maudet, président de la Commission consultative de sécurité municipale.



L'ensemble des quelque 200 agent-e-s issu-e-s des dix-sept corps de police municipale était rassemblé au Centre sportif du Bout-du-Monde pour entrer officiellement sous le nouveau régime légal.

La cérémonie du 1^{er} mars 2010 a marqué le lancement officiel de la nouvelle police municipale dans dix-sept communes genevoises. Ce jour-là, l'ensemble de ce corps uniformé était regroupé et prenait ses fonctions en présence des autorités.

Les agents de la police municipale incarnent au quotidien et de façon visible l'autorité publique. Il est dès lors essentiel que l'étendue et l'importance du travail qu'ils effectuent soit connues et reconnues de tous. C'est dans cet esprit que l'ensemble des quelque 200 agents issus des dix-sept corps de police municipale a été rassemblé au Centre sportif du Bout-du-Monde pour entrer officiellement sous le nouveau régime légal prévu pour eux, en présence de leur Conseillère d'Etat de tutelle, Madame Isabel Rochat, du président de l'Association des communes genevoises (ACG), Monsieur Jean-Marc Mermoud, et du président de la Commission consultative de sécurité municipale (CCSM), Monsieur Pierre Maudet.

Que signifie cette nouvelle loi ?

Que signifie concrètement cette nouvelle loi sur le terrain et plus particulièrement pour nos concitoyens ? La Loi sur les agents de la police municipale, votée par le Grand Conseil le 20 février 2009, est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010. Elle consacre la volonté du canton et des communes de mener une politique de sécurité de proximité et permet aux nouveaux agents de

la police municipale (APM) de bénéficier de prérogatives clarifiées et étendues dans les dix-sept communes genevoises qui en sont dotées.

Grâce au nouveau dispositif légal, les corps uniformés municipaux disposent désormais :

- de plus larges capacités d'agir
- d'un uniforme identique dans toutes les communes (à compter du 1^{er} juillet 2010) ;
- d'une formation unique de six mois, dispensée par la Ville de Genève en lien direct avec la Gendarmerie cantonale ;
- de moyens de défense complémentaires qui leur permettront de mener leur mission au mieux, tout en préservant leur propre sécurité dans un environnement urbain parfois difficile.

Trois enjeux majeurs

La proximité Renforcer la présence de la police municipale de proximité, c'est avant tout affirmer le besoin que les APM agissent en tant que premiers interlocuteurs de terrain en matière de police. Les APM doivent en effet être disponibles, accessibles et implantés au cœur des quartiers et des communes. La présence physique de nombreux postes de proximité permettra à la police municipale de devenir un pôle essentiel de renseignements, d'orientation et de services.

La prévention A travers la discussion et la résolution de conflits potentiels en amont, la prévention est également une vocation naturelle d'agents non armés qu'il est important de mettre

en avant. Les agents de la police municipale doivent pouvoir détecter les foyers de problèmes et les traiter avec diligence et tact. Ils veillent ainsi à maintenir la qualité des liens sociaux et culturels au sein des quartiers. Par une approche proactive des agents et en favorisant une démarche participative des habitants, la police municipale doit constituer un maillon fort du tissu du quartier (ilotage).

Le travail en réseau Les agents de la police municipale ne sont pas les seuls acteurs de la sécurité de proximité. Plusieurs intervenants publics municipaux (domaine public, unités d'action communautaire, travailleurs sociaux hors murs, agents de la voirie, concierges, etc.) mais aussi cantonaux (gendarmes, enseignants, etc.) voire privés (régisseurs, commerçants) sont directement concernés et impliqués dans leur action. Dans le cadre de grands événements comme pour des opérations bien ciblées, les corps de police municipale collaboreront directement avec les services de la Police cantonale, dans un esprit de coopération et d'interopérabilité. Elle bénéficiera d'un échange d'information bien plus complet qu'actuellement.

Si la sécurité est un droit fondamental, c'est au travers de différentes réformes et de réorganisations, qu'il sera possible, petit à petit, d'offrir à la population de nouvelles structures avec lesquelles se réapproprier la ville.

Retour en images

Le 50^{ème} anniversaire du droit de vote des Genevoises

Le 6 mars 1960, les électeurs du canton de Genève octroyaient enfin le droit de vote et d'éligibilité aux femmes.

Pour célébrer cet anniversaire, le Département de la sécurité, de la police et de l'environnement, en particulier son service pour la promotion de l'égalité entre homme et femme,

et le Département des finances et du logement de la Ville de Genève ont mis sur pied un événement commémoratif le samedi 6 mars dernier au Palais Eynard, en présence notamment de Micheline Calmy-Rey, Conseillère fédérale, Isabel Rochat, Conseillère d'Etat, et Sandrine Salerno, Conseillère administrative de la Ville de Genève.

Avec le spectacle «*De quoi se plaignent les femmes genevoises?*», mis en scène par Madame Julie Gilbert et Monsieur Fabrice Huggler, le public a revisité, de 1920 à 1960, les échanges entre députés sur la question du droit de vote féminin.

Dans un second temps, Madame Julie Gilbert a amené les spectateurs

et spectatrices à s'interroger sur la place des femmes d'aujourd'hui dans la vie de l'Etat: «*De l'autre côté de l'isoir*» proposait au public d'entrer dans une cabine de vote pour y écouter le parcours d'une femme.



Sandrine Salerno, Conseillère administrative de la Ville de Genève, Micheline Calmy-Rey, Conseillère fédérale, Isabel Rochat, Conseillère d'Etat, le 6 mars dernier au Palais Eynard.



Rémy Pagani, Maire de Genève, et Alba Viotto, fondatrice du prix, entourent les lauréates Nerima Cagna-Idrizovic (Macédoine - Valais), Sandra Milena Solarte-Ordenez (Colombie - Genève), Kenza Majbar (Maroc - Vaud), Marguerite Emery-Wicky (Prix d'honneur) et Taiba Rahim (Afghanistan - Vaud).

Le Prix «Femme exilée, femme engagée» 2010

Cette année, le prix «Femme exilée, femme engagée» a récompensé quatre lauréates, domiciliées dans les cantons du Valais, de Vaud et de Genève. Issues d'horizons différents, ces femmes ont toutes en commun d'être actives au sein du milieu associatif de leur région d'appartenance.

Eminente figure genevoise et internationale du militantisme pour la défense des droits humains, Marguerite Emery-Wicky a, pour sa part, reçu un prix d'honneur. La cérémonie, qui a eu lieu le 17 mars dernier au Palais Eynard, s'est déroulée notamment en présence de Rémy Pagani, Maire de Genève, Sandrine Salerno, Vice-présidente du Conseil administratif, et Alba Viotto, fondatrice du Prix. Représentant le canton de Genève, Fa-

bienn Bugnon, Directrice de l'Office des droits humains, a également assisté à cette manifestation. Alba Viotto a rappelé que cette distinction a notamment pour objectif de rendre hommage au courage et à la dignité de ces femmes, que des circonstances souvent dramatiques ont conduites à s'exiler en Suisse. Il s'agit ainsi de faire connaître leur histoire, leurs espoirs, leurs difficultés et leur engagement pour la défense des droits humains.



Le touch rugby à la fête! Tous à « La mêlée » le 19 mai à Vessy

Le touch – prononcez « teuch » à l'anglaise - est né dans les années 50 en Australie. Importé en Europe au début des années 2000, ce sport a la double ambition de rassembler garçons et filles, mais aussi sportifs confirmés et amateurs. La Ville veut encourager son développement dans le cadre d'un programme spécial « Sport, femmes et intégration », avec, en point de mire, un tournoi pour les 8 – 15 ans, le 19 mai prochain à Vessy : « La mêlée ».

« La mêlée » entend promouvoir l'égalité entre filles et garçons par la pratique du touch rugby en équipes mixtes et ainsi battre en brèche les stéréotypes entre sports dits masculins et sports dits féminins. Avec le touch, filles et garçons ont les mêmes atouts pour goûter aux valeurs interactives et aux joies du sport.

Pour les garçons et les filles

Trois phases sont prévues pour la mise sur pied de « La mêlée ». Dans un premier temps, des animateurs de l'Association genevoise des clubs de rugby (AGCR) proposent des initiations pour les enfants, les animateurs des maisons de quartier et des activités parascolaires. Dans un second temps, des équipes de 4 joueurs se forment - 2 garçons et 2 filles - et poursuivent leur entraînement. Les équipes mixtes se retrouvent pour un grand tournoi convivial organisé par l'AGCR, avec le soutien du Service des sports, le 19 mai prochain, à Vessy.

La pratique sportive est un élément de socialisation pour les jeunes mais, trop souvent, cette socialisation ne fait que renforcer des stéréotypes de genre. Avec le touch rugby justement, on tente de lever les clichés. Sans

vouloir faire « des guerrières », l'idée est de reconnaître et d'accepter la richesse des différences. Car pratiquer le rugby quand on est une fille, ou jouer dans une équipe mixte quand on est un garçon, c'est bouleverser l'ordre traditionnel et ainsi contribuer à modifier les stéréotypes.

Des règles simples

Détaillons quelque peu les règles du touch : les jeunes doivent stopper la progression des joueurs de l'équipe adverse par un simple contact, sans placage au sens du rugby traditionnel. Le contact physique est ainsi évité ce qui rend le jeu ouvert à toutes et tous, dans un climat de convivialité. C'est dans ce climat que l'AGCR et la Ville entendent mettre sur pied « La mêlée ». Tous les participants recevront un cadeau. L'AGCR entend profiter de l'événement et de l'effet du film *Invictus* pour attirer de nouveaux membres. Car si le touch rugby est une découverte des principes fondamentaux du rugby, comme la coopération, la solidarité, le respect d'autrui, de l'arbitre et des adversaires, sans risque physique, il peut mener à la pratique sportive du rugby classique, en club.

Tout un programme

Le président de l'AGCR, Hervé Touchais, se plaît à citer Francis Bergé, « ... une enfant qui a construit une estime de soi parmi les autres, quand elle deviendra femme aura plus d'armes pour préserver son libre arbitre et pour afficher et assumer ses choix... » Avis à toutes les sportives et à tous les sportifs!

- **Renseignements et inscriptions**
Tél. 079 247 74 74

2010, année mondiale de la biodiversité

La Ville de Genève est une bonne élève en terme de biodiversité. Malgré un territoire exigu soumis à de fortes pressions, Genève est dotée de paysages d'une grande richesse.

Situé à l'extrémité du lac Léman, entouré de montagnes et relié à la Méditerranée par le Rhône, notre canton accueille plus de 75 % des oiseaux nicheurs ou des batraciens de Suisse et plus de 40 % de toutes les espèces de la flore helvétique. Nombre de ces dernières trouvent des habitats adéquats jusqu'en milieu urbain. Ainsi, les 16 km² correspondant à la Ville de Genève (5 % de la superficie cantonale) abritent environ 700 espèces de plantes représentant 54 % de la flore totale du canton.



Le Pavillon de Bâle, Genève et Zurich à l'Exposition universelle de Shanghai 2010 dont le thème est « une meilleure eau – une meilleure qualité de vie urbaine », présentera à très grande échelle le lien existant entre une eau de qualité et la qualité de vie en expliquant notamment la démarche qui a conduit à l'assainissement du lac Léman (lire également en pages 16 et 17).

Pavoisement du Pont du Mont-Blanc

Afin de donner de la visibilité à cet événement majeur et à l'année mondiale de la biodiversité, l'Etat de Genève et la Ville de Genève ont décidé de collaborer sur un projet de pavoisement du Pont du Mont-Blanc. L'artiste photographe Alan Humeroze a été sollicité pour concevoir l'événement. Nommé « Drap'Eaux », il consiste en 24 drapeaux sur le thème de l'eau et plus précisément celle du Lac Léman. Ce sont les photographes de l'agence Rezo.ch qui ont réalisé les photographies de flore, faune et milieux aquatiques qui seront imprimées sur des drapeaux et qui flotteront au cœur de la ville. Des panneaux explicatifs viendront compléter l'exposition.

Le Pont du Mont-Blanc sera ainsi pavoisé de ces « Drap'Eaux » durant deux semaines :

- du 21 au 31 mai prochain à l'occasion de la journée mondiale de la biodiversité (22 mai) et de la journée des trois villes suisses à l'Exposition universelle de Shanghai (29 mai),

- du 1^{er} au 8 septembre à l'occasion de la semaine genevoise sur le Pavillon de Bâle, Genève et Zurich à l'Exposition universelle de Shanghai.

Avec ce projet « Drap'Eaux », les Autorités affirment et soulignent leur attachement à la protection de l'environnement et à la gestion durable de l'eau. Le lac Léman, avec ses biotopes rares ou typiques, constitue à cet égard un symbole extrêmement fort.

De nombreuses manifestations supplémentaires auront lieu tout au long de l'année dans le cadre de l'année mondiale de la biodiversité.

Exposition au Jardin botanique

En cette Année mondiale de la biodiversité, les Conservatoire et Jardin botaniques de Genève accueillent la magnifique exposition de photographies montée par Pro Natura Genève pour son centenaire. L'exposition est présentée en partenariat avec le Jardin botanique de Lyon et sera largement agrémentée pour l'occasion de photographies « maison » de la flore régionale (lire également en page 38).

● **Pour plus d'information**
www.ville-ge.ch/cjb

Animal de compagnie : bonheur partagé

Parce que la prise en charge d'un animal de compagnie doit être un acte réfléchi et un engagement à long terme, parce la question du rapport entre l'homme et l'animal a acquis ces dernières années une

importance sans précédent, surtout auprès des aînés, Cité seniors a décidé d'organiser toute une série de conférences-débats sur ce thème. Vétérinaires, éleveurs, éducateurs canins, associations et profession-

nels des animaux sont conviés pour apporter aide et conseil, afin que la vie avec un animal de compagnie soit vraiment un bonheur partagé.

● **Les jeudis 22, 29 avril, et 6 mai, de 11h à 2h30**
Cité seniors, 28 rue Amat

Roses nouvelles : aussi pour les amateurs

Le dimanche 13 juin 2010, pour sa 63^{ème} édition, le Concours international de roses nouvelles de Genève propose des visites guidées de la roseraie du Concours et de la roseraie du parc La Grange ainsi qu'un Prix du public. Pour participer, rien de plus simple : une urne sera placée à proximité de la roseraie du Concours, dans le haut du parc, qui permettra aux amateurs de désigner leur favorite. Par ailleurs, et pour la deuxième

année consécutive, le Concours de roses lance un Prix de la photographie : la rose dans tous ses états.

● **Pour en savoir plus**
Tél. 022 732 46 82
www.concoursderosesdegeneve.ch

L'Atelier des peintres, un moment de complicité artistique avec les aînés

A l'Espace quartier des Minoteries, ce jeudi, ça rit, ça chuchote et ça peint dans une ambiance calme et laborieuse. C'est la journée «Art et peinture» proposée par l'Unité d'action communautaire et la Haute école d'art et de design. Cet atelier réunit chaque semaine, depuis 12 ans, entre 20 et 30 personnes, en majorité des aînés, sans aucune autre publicité que la bouche à oreilles. Il a été mis en place par une animatrice du Service social qui était aussi diplômée des beaux-arts. Depuis deux ans, un accord a été trouvé avec la Haute école d'art et de design (HEAD) pour l'accompagnement artistique des participants.

Quatre étudiantes se sont lancées avec enthousiasme dans l'expérience et se relaient, une fois par semaine, auprès des aînés. Elles leur proposent des moments de conférences et surtout un accompagnement de leur propre pratique artistique pour aider les aînés à se lancer dans des expérimentations personnelles nouvelles, à partir d'une photo apportée de la maison, ou découverte dans l'univers du livre d'art.



Le sourire aux lèvres

Il ne s'agit pas de reproduire mais de faire jouer les matières et le regard sur le réel, y compris sur l'art d'aujourd'hui. Les plus audacieux se lancent dans des tentatives variées. Les autres tiennent à réaliser un «vrai» dessin à partir d'un modèle «à copier». Certains regardent, simplement... mais tous ont le sourire aux lèvres, satisfaits de participer à une activité qui fait la part belle à la rencontre et ne leur impose aucun jugement. «C'est une nouvelle expérience de la peinture pour moi et c'est surtout un bon moment que je passe», résume Viviane, une fringante retraitée qui vient à l'Atelier depuis 3 ans. «J'adore peindre et quand les étudiantes nous montrent ce qui se vend, et à quel prix, on n'a pas trop de complexe!».

Maude, jeune étudiante, salue la merveilleuse énergie des aînés qui regarde ses piercings avec tendresse. «Même les conférences que nous leur donnons sont conçues comme des moments d'échanges entre passionnés de peinture. Ils attendent beaucoup de nous pour stimuler leur



créativité et les rassurer dans leurs choix picturaux». Sonia, sa collègue à la HEAD, abonde. Elle suit un cursus dans le domaine de la performance. «Et quand j'ai dû leur expliquer ce que c'était, j'étais bien empruntée. Notre seule ambition est de débattre avec les participants pour sortir des clichés sur l'art, la peinture, les jeunes, les vieux...». C'est là toute la richesse de ces Ateliers.

Tisser des liens

Une autre étudiante, Raffaella, est attachée au groupe depuis deux ans. Ce qu'elle apprécie le plus? Cette complicité qui se tisse de semaine en semaine et «qui nous permet d'avancer sur un chemin artistique et d'expérimenter des modes d'expression nouveaux.» «A travers la peinture, je peux tisser des liens», relève Martin, qui a vécu un épisode de chômage difficile. Avec l'Atelier, il a décidé de sortir de chez lui où il avait accumulé des dizaines de toiles. «Ici je peux partager mes émotions picturales avec d'autres, même en silence.» L'homme est souriant, et sans doute un peu timide. «Cela

● Pour en savoir plus
UAC Plainpalais
Tél. 022 418 97 60

Entre étudiants et aînés, ce sont des moments d'échanges entre passionnés de peinture.

Nouveaux jeux dans les préaux des Eaux-Vives, de la Jonction et au Bois-de-la-Bâtie

Le préau des Eaux-Vives a été complètement revu après l'intervention du bureau d'architecte Descombes et Rampini. D'ici l'été, de nouveaux jeux seront installés, soit une forêt de bâtons qui permettra aux enfants d'explorer, de plateformes en plateformes, un

parcours de cordes et d'escalades, jusqu'au grand saut final, grâce à un toboggan.

A la Jonction, c'est sur la base du projet du bureau de Pierre Bonnet que la Ville a refait le préau avec, là aussi, des nouveaux jeux, dont des

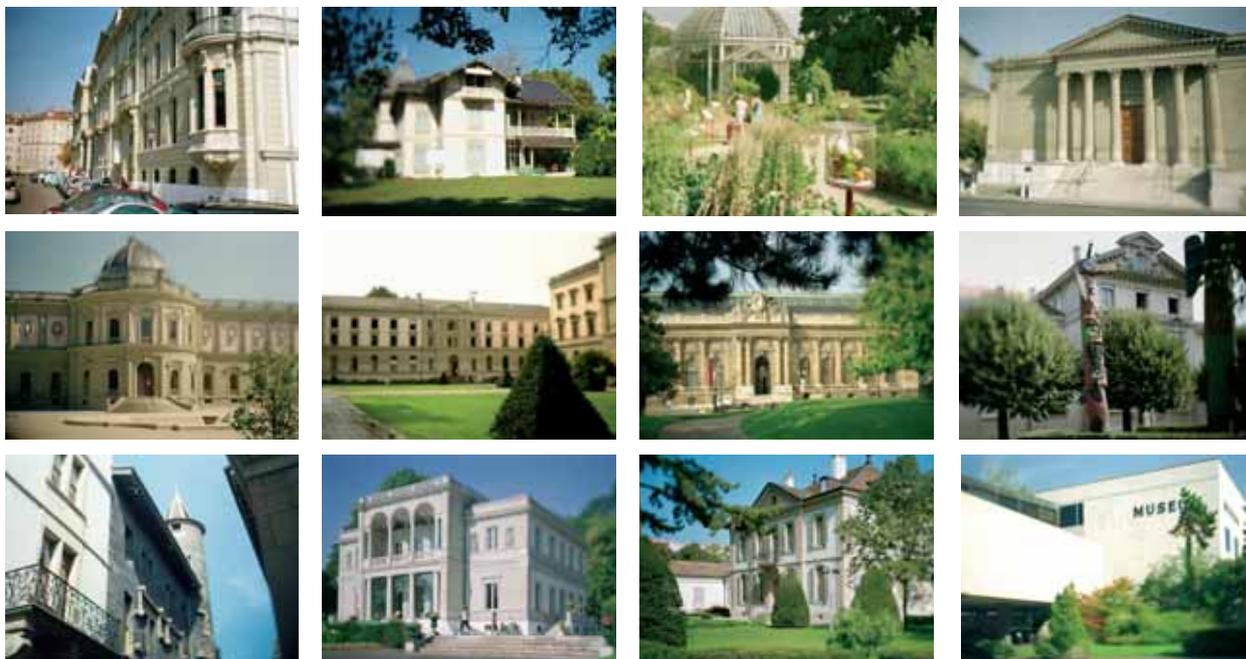
balançoires, un bac à sable, dont un magnifique terrain de foot sur un podium pour les stars du ballon rond, et un jeu de glisse pour le plus grand bonheur des petits.

Intervention également au Bois-de-la-Bâtie où, pour des raisons

de vétusté et de sécurité, les jeux ont été démontés et des aménagements provisoires installés en attendant un projet important qui verra l'ensemble du parc, dont la place de jeux, refait selon un concept totalement nouveau.

12* musées gratuits à Genève

- ☉* Collections permanentes gratuites
- ☼* Expositions temporaires gratuites
- 🕒* Expositions temporaires gratuites le 1^{er} dimanche du mois



Cabinet des estampes 🕒*
Estampes, gravures, images multipliées
Promenade du Pin 5
022 418 27 70 — www.ville-ge.ch/mah
Ma-Di 10h-12h et 14h-18h. Lu fermé

MEG Conches 🕒*
musée d'ethnographie de Genève
Chemin Calandrini 7, Conches-Genève
022 346 01 25 — www.ville-ge.ch/meg
Ma-Di 10h-17h. Lu fermé

Conservatoire et Jardin botaniques ☉☼*
Chemin de l'Impératrice 1
022 418 51 00 — www.ville-ge.ch/cjb
Jardin: 9h30-17h horaire d'hiver,
8h-19h30 horaire d'été
Serres: 9h30-16h30 tous les jours

Musée Ariana ☉🕒*
musée suisse de la céramique et du verre
Avenue de la Paix 10
022 418 54 50 — www.ville-ge.ch/mah
Me-Lu 10h - 17h. Ma fermé

Espace Ami Lullin ☉☼*
musée de la Bibliothèque de Genève
Promenade des Bastions
022 418 28 00 — www.ville-ge.ch/bge
Ma-Ve 14h-18h,
Sa 10h-12h et 14h-17h. Di-Lu fermé

Musée d'art et d'histoire ☉🕒*
Beaux-arts, arts appliqués, archéologie
Rue Charles-Galland 2
022 418 26 00 — www.ville-ge.ch/mah
Ma-Di 10h-17h. Lu fermé

Maison Tavel ☉🕒*
**musée d'histoire de la vie
quotidienne genevoise**
Rue du Puits-Saint-Pierre 6
022 418 37 00 — www.ville-ge.ch/mah
Ma-Di 10h-17h. Lu fermé

Musée d'histoire des sciences ☉☼*
Instruments scientifiques anciens
Villa Bartholoni, Rue de Lausanne 128
022 418 50 60 — www.ville-ge.ch/mhs
Me-Lu 10h-17h. Ma fermé

Institut et Musée Voltaire ☉☼*
Les Délices, rue des Délices 25
022 344 71 33 — www.ville-ge.ch/imv
Lu-Sa 14h-17h. Di fermé

Musée Rath 🕒*
Place Neuve
022 418 33 40 — www.ville-ge.ch/mah
Ma, Je-Di 10h-17h,
Me 12-21h. Lu fermé

MEG Carl-Vogt 🕒*
musée d'ethnographie de Genève
Boulevard Carl-Vogt 65
022 418 45 50 — www.ville-ge.ch/meg
Ma-Di 10h-17h. Lu fermé

Muséum d'histoire naturelle ☉☼*
Animaux, fossiles et minéraux
du monde entier
Route de Malagnou 1
022 418 63 00 — www.ville-ge.ch/mhng
Ma-Di 10h-17h. Lu fermé

Musée d'art et d'histoire : une convention avec la Fondation Gandur pour l'art

La Ville de Genève et la Fondation Gandur pour l'art ont signé une convention qui permettra le financement du projet d'agrandissement du Musée d'art et d'histoire.

Citoyen vaudois très attaché à son pays, Jean Claude Gandur est un entrepreneur avisé doublé d'un collectionneur passionné. Soucieux de pérenniser l'intégrité de ses collections et de les rendre accessibles au public, il en a confié la gestion à la Fondation Gandur pour l'art (FGA), une fondation à but non lucratif établie à Genève.

Peinture moderne et archéologie

La convention que la Ville de Genève vient de signer avec la FGA comporte deux volets. D'une part, celle-ci mettra en dépôt au Musée d'art et d'histoire (MAH) une partie de ses très riches collections, dans le domaine de la peinture moderne et de l'archéologie. La FGA s'engage d'autre part à verser la somme nécessaire au financement du projet d'agrandissement du MAH devisé à 40 millions de francs. Le montant final de cet engagement tiendra compte des fonds réunis par la Fondation pour l'agrandissement du bâtiment de la rue Charles-Galland.

Grande première

Ce partenariat public/privé est une grande première à Genève. Il repose sur la volonté exprimée par les deux partenaires de collaborer étroitement sur toute décision ayant trait à la gestion et à la mise en valeur des collections déposées au Musée d'art et d'histoire. Il illustre également l'espoir de voir se réaliser un projet architectural et culturel d'une exceptionnelle qualité pour Genève.

En intégrant les peintures de la FGA dans sa collection de l'art du XX^e siècle, le Musée d'art et d'histoire a la chance extraordinaire d'enrichir sa collection d'un ensemble d'œuvres de premier ordre appartenant au mouvement de l'abstraction lyrique. Quant aux collections archéologiques qui seront déposées au musée, elles comprennent des pièces appartenant aux civilisations grecque, romaine et proche orientale. Le fait que ce soit l'Égypte pharaonique qui en constitue le noyau principal s'inscrit parfaitement dans la tradition égyptologique genevoise.



La signature de la convention au Palais Eynard (de gauche à droite) : Me Bruno W. Boesch, Jean-Claude Gandur, Jean-Yves Marin, Directeur des Musées d'art et d'histoire, le Conseiller administratif Patrice Mugny et Me Carolina Campeas-Talabardon.

Les collections archéologiques comprennent des pièces appartenant aux civilisations grecque, romaine et proche orientale.



La brochure *Handicap & culture*, utile et pratique

Les actions mises en œuvre par le Département de la culture pour les personnes handicapées sont aujourd'hui répertoriées dans la brochure *Handicap & culture*.

Le Département de la culture élabore une politique active en faveur des personnes handicapées. La mobilité a été au cœur de ses réflexions durant plusieurs années et de nombreux projets ont vu le jour; les troubles de l'audition et le handicap mental sont aujourd'hui ses

problématiques phares. Parmi les actions mises en place, relevons le partenariat avec l'association Cap Loisirs et l'Atelier Mille et une Feuilles qui aident les personnes ayant un handicap mental à aborder les œuvres dans les musées, ainsi que la signalisation des boucles magnétiques dans trois salles de spectacle: le Casino Théâtre, le Victoria Hall et le Grand Théâtre.

Les boucles magnétiques permettent aux personnes munies d'un

appareil auditif réglé sur la position T d'augmenter la netteté de l'audition lorsqu'elles se trouvent à l'intérieur du dispositif, greffé dans le plancher et relié à un amplificateur. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer aux caisses au moment de l'acquisition des billets, afin d'être placées dans la zone adéquate, ainsi que lors des spectacles afin que la boucle soit activée.

La brochure *Handicap & culture*, pensée comme un outil utile et

pratique, présente les différentes facilités qui sont prévues pour les personnes touchées par les handicaps mental, physique ou sensoriel, dans les domaines des musées, de la bibliothèque, de la musique et du spectacle. Elle est disponible dans les billetteries de la Ville de Genève, chez les partenaires de la brochure ainsi qu'auprès des associations concernées.

L'Exposition du siècle au Musée d'art et d'histoire

L'Exposition du siècle! Hier, aujourd'hui et demain au Musée d'art et d'histoire a ouvert ses portes à un public curieux le mercredi 17 février dernier.

Divisée en trois parties – passé, présent et futur –, l'exposition qui met le musée de la rue Charles-Galland en abyme et qui se veut avant tout une invitation à (re)découvrir l'institution dans sa globalité – notamment avec le parcours 100 objets¹ – vit déjà ses premières évolutions.



Le 28 février, le public nombreux venu découvrir les activités du laboratoire d'analyse et du secteur de la conservation préventive a ainsi eu la primeur d'une nouvelle installation montrant diverses radiographies d'œuvres exposées, dont la fameuse *Léda* de James Pradier. Le 28 mars, alors qu'une présentation de l'atelier du peintre: des outils à la couleur a eu lieu dans l'exposition *L'Art et ses marchés*, *L'Exposition du siècle* présentait le travail de restauration effectué sur le moulage en plâtre réalisé par le même James Pradier, *Ulysse portant le corps d'Achille*. En avril, place à la muséographie, à la recherche scientifique (autour notamment de l'ouvrage récemment paru *Les médailles des Dassistier à Genève?*); ouverture également à 100 ans de publics... En bref, *L'Exposition du siècle* évolue au fil de l'année du Centenaire, pour l'intérêt et la délectation de tous. Affaire à suivre!

● **L'Exposition du siècle! Hier, aujourd'hui et demain au Musée d'art et d'histoire**
Musée d'art et d'histoire
Exposition permanente
www.ville-ge.ch/mah
www.100ansmah.ch

¹ Le livret *100 objets*, en vente au MAH au prix de 2.- CHF, offre au public un parcours du sous-sol au premier étage. Il est construit par thématiques: Conservation préventive, Conservation-restauration, Histoire des collections, Regard sur un objet et Regard sur les collection. Le visiteur peut donc suivre un parcours global ou sélectionner ses thèmes d'intérêt.

² Eisler W. (Campagnolo M. éd.), *Images chatoyantes du siècle des lumières. Les médailles des Dassistier à Genève*, 2010.

Le 17 février dernier, le Musée d'art et d'histoire était comble pour la fête d'ouverture du Centenaire.

Danse, école et musée: 250 élèves à la rencontre de l'œuvre de Giacometti

Automne 2009, à Genève, le Musée Rath ouvre l'exposition consacrée à Alberto Giacometti pour qui la représentation du corps et du mouvement a été une préoccupation artistique importante.

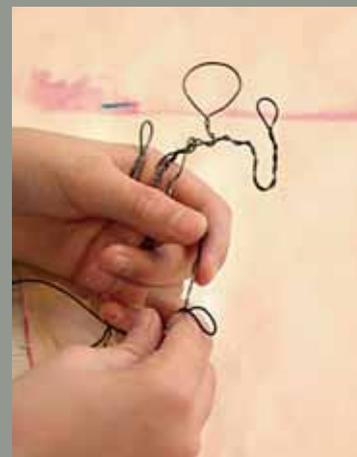
Le musée est un lieu de l'objet fixe, voire fixé. Lieu d'observation, de contemplation et de regard, le cheminement dans ce lieu-là est caractérisé par de fréquentes stations immobiles. Pieds, jambes et

dos sont souvent mis à forte contribution, rendant le corps présent, voire douloureux.

S'appuyer sur cette conscience du corps pour pénétrer l'œuvre de Giacometti, tel a été le fil conducteur d'un projet pluriculturel qui a permis à 250 élèves des écoles primaires genevoises de s'immerger dans le monde de la création artistique. Ils sont devenus acteurs d'un parcours culturel passant par

trois lieux différents: un studio de danse professionnel, un musée et une salle de spectacle.

Ce projet piloté par la chorégraphe Caroline de Cornière est un bel exemple des collaborations fructueuses qui peuvent se nouer entre les acteurs culturels de la cité, qu'ils soient indépendants ou municipaux, et l'école publique genevoise.



Un élève à l'œuvre.

Anges, muses et instruments baroques: un week-end au musée le 5 et 6 juin

Gli Angeli Genève et le Musée d'art et d'histoire s'associent, en coproduction avec Espace2, pour offrir aux visiteurs, curieux, mélomanes, amateurs ou spécialistes et jeune public, un week-end de musique, de concerts, de visites, de conférences et de débats autour des collections d'instruments.

Quel est leur rôle, et quels sont les rôles des tableaux ou des gravures montrant instruments et musiciens dans l'histoire de la musique et de l'interprétation musicale? Qu'est-ce que l'interprétation historiquement

informée? Qui joue quoi aujourd'hui et pourquoi les orchestres symphoniques ont-ils souvent abandonné un large pan du répertoire qui était le leur? Autant de questions auxquelles ces deux jours de rencontres tenteront de répondre. Musiciens, facteurs d'instruments, musicologues, journalistes ou chefs d'orchestres animeront ou participeront à ces rencontres, dont les temps forts seront les deux concerts. Samedi 5 juin, Pierre Hantai, donnera un récital sur le clavecin exposé au musée, et le dimanche 6 juin, Gli Angeli Genève, sous la direction de Stephan MacLeod, explorera quelques joyaux de la cantate baroque.

Le regard de l'ethnographe Faublée sur Madagascar



Passage vers Andranata. Beraketa. 25 avril 1939.

Cette exposition présente les photographies de la première mission ethnographique de Jacques Faublée à Madagascar, de 1938 à 1941. Elle propose de découvrir une sélection de photographies parmi les 12 000 négatifs noir/blanc du Fonds légué au Musée par la fille de l'ethnographe en 2008. C'est une occasion unique de présenter les images de cet ancien conservateur du Musée de l'Homme à Paris, linguiste et spécialiste de Madagascar ayant œuvré aux côtés des pionniers de l'ethnologie française.

Les photographies de Jacques Faublée, soigneusement classées et documentées au sein d'un inventaire détaillé par l'auteur lui-même, possèdent de précieuses qualités esthétiques, ajoutées à leur inestimable valeur d'archives. Cette œuvre visuelle de première importance engage une réflexion sur les relations entre

l'ethnographie et la photographie; elle questionne aussi le rôle de nos fonds photographiques pour la recherche scientifique et leur accessibilité à nos publics.

Une masse étourdissante d'images

L'exposition, divisée en quatre sections, suit un parcours au fil des photographies et des textes révélant par un jeu des sens, la multiplicité des regards, des niveaux de réalité, des perspectives et des lectures suggérées au visiteur. Ce dernier est convié à explorer l'intérieur de la «boîte de photographies» de Jacques Faublée en plongeant son regard dans une masse étourdissante d'images, puis se trouve engagé au coeur du processus de sélection des images, selon différents thèmes ou critères proposés.

Cette exposition est accompagnée d'un catalogue dont la richesse iconographique illustre

les multiples lectures du Fonds Faublée proposées par des spécialistes qui ont été invités à confronter leurs regards aux clichés du photographe. Désormais, les négatifs sont numérisés et accessibles sur le site Internet du MEG: www.ville-ge.ch/meg

- **À Madagascar.**
Photographies de Jacques Faublée,
1938 – 1941
MEG Carl-Vogt
Du 30 avril au 20 juin 2010

Rendez-vous au Musée dimanche 16 mai

Depuis 1977 autour du 18 mai, le monde entier célèbre la Journée internationale des musées sur un thème défini par le Conseil international des musées (ICOM) et avec pour devise: «Les musées, moyen important d'échanges culturels, d'enrichissement des cultures, du développement de la compréhension

mutuelle, de la coopération et de la paix entre les peuples». En se basant sur le thème défini en 2010 «Musées et harmonie sociale», les musées suisses ont choisi pour slogan «Rendez-vous au musée». A cette occasion, l'Association des musées et centres d'art de la place genevoise propose, le dimanche

16 mai prochain, de découvrir ou redécouvrir des institutions culturelles du canton. Des visites et des animations, gratuites pour la grande majorité, sont offertes. Dans le cas où les entrées sont payantes, des tarifs spéciaux sont appliqués.



IN SITU, EX SITU au Jardin botanique

Les Conservatoire et Jardin botaniques (CJB), institution reconnue mondialement, œuvrent pour la conservation des milieux et des espèces, au niveau régional et international. Ils sont souvent consultés en tant qu'experts à tous les niveaux des chaînes de décision en Suisse et dans le monde.

IN SITU, en cette Année internationale de la biodiversité, les CJB accueillent la magnifique exposition de photographies montée par *Pro Natura Genève* pour son centenaire. L'exposition est agrémentée pour l'occasion de photographies «CJB» de la flore régionale.

EX SITU, pour les trois excursions qui sont organisées au départ du Jardin botanique, renouant ainsi avec une tradition des CJB d'offrir au grand public la possibilité de découvrir ou de redécouvrir, avec des spécialistes, la biodiversité régionale et les mesures de protection qui la concernent.

Les excursions

9 mai:

«Le Jardin botanique et son arrière-pays».

27 juin:

«Le Jardin des musées et sa nature citadine».

5 septembre:

«Du Jardin botanique au lac et d'une rive à l'autre».

Inscription obligatoire

Tél. 022 418 51 00

L'événement

5 juin: Journée mondiale de l'environnement.

Dans ce cadre, visites couplées exceptionnelles du Parc de l'ONU et du Jardin botanique.

Exposition partenaire

Au Jardin botanique de Lyon, du 29 avril au 4 novembre 2010: «Plantes, milieux, habitats – Agir pour la biodiversité».



● IN SITU, EX SITU

Conservatoire et Jardin botaniques

Du 4 mai au 17 octobre 2010

www.ville-ge.ch/cjb

Bryum capillare.

Rousseau et la forêt en version carte postale.

Rousseau, l'homme de la nature

Toute l'équipe de l'opération 2012 *Rousseau pour tous* a cette année choisi d'axer sa préparation du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau sur le thème de la nature.

À l'heure où les termes d'écologie ou de préservation des espaces verts sont remplacés par ceux de développement durable ou d'énergies renouvelables, et alors que la protection de notre environnement fait, depuis quelques années, l'objet d'une attention particulière (c'est ainsi que la charte d'Aalborg a été signée deux ans seulement après le Sommet de la terre de Rio de

Janeiro, en 1992), il était important de rappeler que c'est Rousseau qui, l'un des premiers, a traduit ce lien privilégié de l'homme et de la nature.

Encore faut-il bien s'entendre sur ce que représente la nature pour Jean-Jacques Rousseau. Elle est d'abord opposition à la ville: tandis que d'un côté se développent des mœurs corrompues et une civilisation à rebours de la propension humaine au bonheur, l'homme est de l'autre rendu à la simplicité et à l'immédiateté des relations qui fondent l'harmonie commune. La nature, c'est aussi la forêt, la végétation, tout ce qui, dans l'or-

dre du monde, signifie la vie, l'espace et, sinon la réalité, du moins la sensation d'une vie libre, affranchie des codes inutiles.

Toute l'œuvre de Rousseau se résume, d'une manière ou d'une autre, à cette thématique de la nature, depuis la description de l'Elisée dans *La Nouvelle Héloïse* jusqu'aux herborisations des *Rêveries du promeneur solitaire* sans oublier, bien entendu, les préceptes du gouverneur d'Émile, dans le roman du même nom... C'est dire que 2012 sera bien, et c'est tant mieux, l'année de la nature...



Les visites de printemps à la Villa La Grange

La Ville de Genève organise des visites guidées, afin de permettre à la population de découvrir les pièces de réception, les chambres et la bibliothèque de cette belle demeure.

Ce superbe domaine fut offert en 1917 par William Favre, à la condition qu'il soit affecté en parc public et ses bâtiments maintenus. Allées, bosquets, pelouses et étang constituent un cadre idyllique, auquel vient s'ajouter la merveilleuse vue sur le lac. Depuis l'Antiquité, cette position a été prisée et les installations se sont succédées. Au 18ème siècle, la famille Lullin fit construire la maison de maître et ses grandes dépendances, remarquable ensemble classique qui suscita une forte admiration. Les Favre, successeurs des Lullin, poursuivirent les amé-

nagements au siècle suivant. Ils transformèrent la maison et le parc, et firent construire divers édifices, notamment la grande bibliothèque en 1821, qui abrite la prestigieuse collection de Guillaume Favre, riche d'environ 15 000 ouvrages.

Visites : lundi 3 et mardi 4 mai 2010 à 15h et 17h, durée 1h30

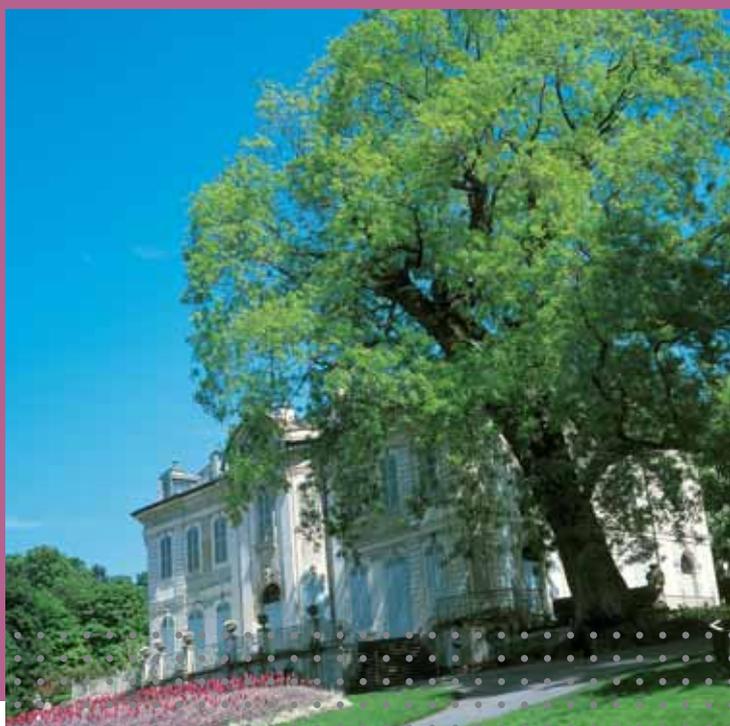
Lieu d'accueil : entrée principale de la Villa La Grange, parc La Grange, 68 quai Gustave-Ador. Visite limitée à 20 personnes par groupe.

Inscriptions prises en compte par ordre d'arrivée.

Prière de présenter une pièce d'identité le jour de la visite.

Inscriptions : du 26 au 28 avril de 8h à 12h et de 14h à 17h.

Tél. 022 418 82 57 / **Entrée gratuite**



La maison de maître et ses grandes dépendances, remarquable ensemble classique.

Economisez jusqu'à 9 mois d'intérêts en rénovant!

Vous souhaitez améliorer le bilan énergétique de votre maison ou immeuble?

Du 1^{er} avril au 30 juin 2010, le crédit rénovation BCGE est particulièrement avantageux. Vous économisez jusqu'à 9 mois d'intérêts* en fonction de la durée de votre crédit.

Découvrez d'autres avantages financiers en matière de rénovation sur notre site www.bcge.ch

Contactez nos spécialistes BCGE au 022 809 22 16.

*Exemple d'un prêt de CHF 150'000 fixé pendant 5 ans: vous économisez CHF 3'000, soit 9 mois d'intérêts (calcul à titre indicatif sur la base des taux au 23.02.2010, sous réserve de modification). Offre soumise à conditions, non cumulable avec d'autres promotions.

 **BCGE | Simplissimmo™**

plus simple, donc moins cher



EDUCATION CIVIQUE



Carte blanche

Fiami

Architecte de formation, Fiami est auteur de BD éducatives et humoristiques. Il a notamment réalisé *Les vies de Galilée* en 2009 et *Les vies d'Einstein* en 2005, qui racontent des grands moments de l'histoire des sciences de façon très accessible. Ces albums sont utilisés dans les écoles et ont donné lieu à des expositions, notamment au Musée d'histoire des sciences de Genève; *Les vies de Galilée* est traduit de la Thaïlande à la Finlande en passant par l'Italie. Fiami donne aussi régulièrement des conférences dans des écoles ou lors de manifestations comme « La Nuit de la science ».

C'est important d'être accessible Fiami?

Pour moi, c'est primordial. Mes histoires doivent être compréhensibles, informatives et drôles. Et mes BD ne doivent pas coûter cher, je ne fais pas du Picasso.

Les vies de Galilée vous a aussi inspiré une série d'émissions pour la TSR, « Dessine-moi les étoiles », dans laquelle, accompagné par un philosophe et un astronome, vous racontez gaie-

ment l'histoire de l'astronomie à des enfants. Pourquoi l'histoire des sciences vous intéresse-t-elle tellement?

Parce que c'est d'abord une formidable histoire humaine, pleine d'aventures et de passions, toujours proche de la philosophie. Et c'est aussi une histoire extraordinaire de partages et de transmissions de connaissances à travers les siècles, loin des notions de brevets actuels.

On dit que la science moderne commence avec Galilée, qu'en pensez-vous?

En Occident, on considère que la science est d'origine occidentale. C'est oublier que notre science européenne n'aurait jamais existé sans les connaissances arabes, indiennes, babyloniennes, égyptiennes, etc. Nous ne sommes qu'un maillon de la chaîne.

Vous avez un côté professeur?

Tu parles, je ne comprends rien à la physique et je suis nul en math. Je ne suis ni scientifique, ni historien, juste auteur de bandes dessinées... En fait, je suis le premier à m'éduquer et à m'amuser avec mes BD.

www.fiami.ch



Henry Claudius Forestier (1875-1922)
1899. Lithographie en couleur
100 x 74 cm
(Collection Bibliothèque de Genève)

C O L L E C T I O N S

Henry Claudius Forestier, un pionnier de l’affiche artistique suisse

Henry Claudius Forestier, né à Chêne-Bougeries en 1875, se lance dans une carrière artistique en suivant les cours de l’Ecole des arts industriels. La gravure sur bois l’attire particulièrement. Il se rend à Paris où il travaille pour d’importants artistes. Il y découvre l’importance de l’affiche artistique, notamment à travers les œuvres de Henri de Toulouse-Lautrec qui déchainent les passions.

Revenu à Genève en 1896 pour participer à l’Exposition nationale, il cherche à y imposer ce type d’affiches. Henry Claudius Forestier se lance avec ardeur dans ce travail et contribue à fonder le mouvement de l’affiche artistique suisse dont il devient le pionnier. En s’inspirant de l’imagerie populaire et de Toulouse-Lautrec, il connaît un succès considérable. Dès les années 1910, devant les impératifs commerciaux des commanditaires, il aban-

donne peu à peu ce domaine pour se consacrer à la peinture de bouquets et de paysages.

Il décède à Meyrin en 1922. En hommage, cette commune baptise à son nom la route qui longe l’aéroport.

● Pour en savoir plus

Jean-Charles Giroud, *L’affiche artistique genevoise, 1890-1920*, Genève, Bibliothèque publique et universitaire, 1998.

Jean-Charles Giroud, « Henry Claudius Forestier (1875-1922), les affiches ». Dans : *Genava*, n.s., t. 35 (1987), p. 155-182.

Le Conseil municipal a ...



... accepté la proposition du Conseil administratif en vue du boucllement du crédit destiné au **renouvellement des véhicules et engins spécifiques de la Voirie** (PR-406);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 543 000 francs destiné à la première tranche des **travaux de rénovation et de remise à niveau des toilettes publiques existantes de la Ville de Genève** (PR-705);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 650 750 francs (frais d'acte, émoluments, enregistrement compris) destiné à **l'acquisition de la parcelle N° 326, section Petit-Saconnex, propriété de feu M. Jean Tua, sise rue Chandieu** (PR-703);

... accepté la proposition du Conseil administratif, sur demande du Département des constructions et des technologies de l'information, en vue de **l'octroi d'une dérogation au rapport des surfaces requise pour la délivrance de la requête en autorisation de construire N° 102909, sise 12, rue de Bourgogne**, qui prévoit la construction de deux bâtiments de trois logements d'une surface de plancher habitable équivalente à 43,9% de la surface du terrain (PR-746);

... accepté la résolution intitulée **«Contre l'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg»** (R-127);

... accepté la résolution intitulée **«Suspendre les hausses de loyer des logements de la GIM»** (R-128);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire extraordinaire de 100 000 francs en faveur du **Concours hippique international de Genève** (CHI-W) (PR-770);

... refusé la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 675 000 francs

(droits d'enregistrement et émoluments au Registre foncier, frais de notaire compris) destiné à **l'acquisition de la parcelle N° 815 de la commune de Genève, section Eaux-Vives, sise avenue Godefroy 10, copropriété pour moitié chacun de Mme Nathalie Pochon et M. Patrick Pochon** (PR-684);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 10 millions de francs destiné à **financer le capital de dotation de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec)** (PR-711);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de trois crédits pour un total de 13 154 500 francs, soit un crédit de 12 310 000 francs destiné à **la rénovation du groupe scolaire de Saint-Jean (y compris jardin d'enfants et ludothèque)**, situé rue de Saint-Jean 12, parcelle N° 1350, feuille 39 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, propriété de la Ville de Genève; un crédit de 787 000 francs destiné à **compléter l'équipement en mobilier du groupe scolaire de Saint-Jean et de la ludothèque**, situés rue de Saint-Jean 12, parcelle N° 1350, feuille 39 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, propriété de la Ville de Genève; un crédit de 57 500 francs destiné à **l'équipement en mobilier du jardin d'enfants Pomme d'Api**, situé rue de Saint-Jean 12, parcelle N° 1350, feuille 39 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, propriété de la Ville de Genève (PR-748);

... accepté la motion intitulée **«Un concierge par immeuble de la GIM!»** (M-704);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 230 000 francs destiné à **l'acquisition d'un orgue pour la chapelle de l'Ange de la consolation** (chapelle de l'ancien

crématoire de Saint-Georges, située dans le cimetière de Saint-Georges) (PR-655);

... accepté la motion intitulée **«Relions la Maison de quartier de Saint-Jean au quartier des Charmilles»** (M-812);

... refusé la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 660 000 francs destiné à **la mise en place, en 2006, du projet de gestion de l'absence non planifiée en Ville de Genève** (PR-469);

... accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 4 036 000 francs destiné à **des travaux liés à la politique énergétique dans divers bâtiments locatifs**, dont à déduire un montant global de subventions de 900 000 francs du Fonds énergie des collectivités ou autres subventions, soit un montant net de 3 136 000 francs (PR-718);

... refusé la motion intitulée **«L'apprentissage tout au long de la vie: un enjeu pour lutter contre l'inégalité des chances»** (M-850);

... accepté la motion intitulée **«Rénovation du cimetière de Châtelaine»** (M-852);

... retiré la motion intitulée **«Rediffusion des séances du Conseil municipal sur internet»** (M-853);

... retiré le projet d'arrêté intitulé **«Crédit budgétaire supplémentaire pour le Rassemblement pour une politique sociale du logement»** (PA-95);

... accepté la motion intitulée **«Sorties de parking: des dispositifs de sécurité»** (M-858).



Séances de janvier et février 2010

- Les prochaines séances du Conseil municipal sont prévues aux dates suivantes: **27 et 28 avril, 18 et 19 mai, 8 et 9 juin 2010**
- Séances publiques retransmises sur TV Léman bleu www.ville-ge.ch/cm
- **Vous avez des questions sur le Conseil municipal?** Prenez contact avec le Secrétariat du Conseil municipal, Palais Eynard
Tél. 022 418 29 66
E-mail: marie-christine.cabussat@ville-ge.ch

ÉCOLES DE SPORTS

ÉTÉ 2010

de 4 à 18 ans



juillet - août

2 mois pour découvrir

la passion du sport ...

Renseignements et inscriptions :
☎ 022 418 43 60
www.ville-ge.ch/sports



VILLE DE
GENÈVE

DÉPARTEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
SERVICE DES SPORTS

Dessins : © Pierre Wazem



RENTES GENEVOISES

essencedesign.ch

CONSTITUEZ DES FONDS PROPRES POUR VOS PROJETS ET BÉNÉFICIEZ D'AVANTAGES FISCAUX

Acquérir son propre bien immobilier ou se mettre à son compte peuvent être, parmi d'autres, les projets d'une vie. Notre produit de prévoyance est conçu pour parfaitement s'adapter à ces besoins et à votre vision à long terme dans ces domaines.

Vous profitez, de plus, d'avantages fiscaux non négligeables et vous bénéficiez de la Garantie des Rentes Genevoises.

La sécurisation de patrimoine est affaire d'experts. Nous sommes ces experts.